Vendredi

L'hebdomadaire des Socialistes

13 mai 1994

POUR L'EUROPE NOTRE PRIORITÉ L'EMPLOI



CANNES
Gros plans sur le marché des films

SERVICE PUBLIC
L'heure européenne

NUCLÉAIRE
Moratoire et dissuasion fixés pour l'avenir

n° 228
10 F
ISSN 0995-0583

Col. Fondation Jean Jaurès

La boutique de Vendredi

5 articles-records de vente depuis plusieurs semaines. Ce franc succès s'explique par le soin que nous apportons à la sélection de chaque article. Notre devise, c'est la qualité au meilleur prix. Alors faites comme nous, choisissez vite!

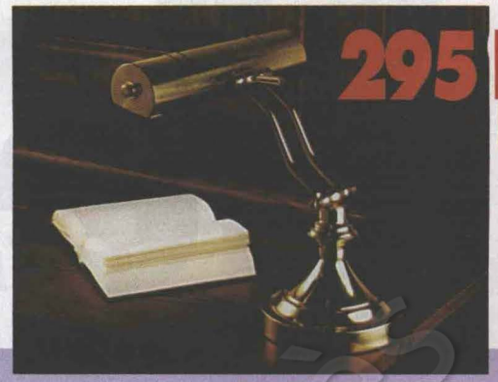

L'AUTOTENSIOMÈTRE DIGITAL

Un geste simple pour contrôler sa santé

- Notre autotensiomètre est beaucoup plus rapide et surtout plus précis que le tensiomètre traditionnel.
- Il vous suffira de passer votre index gauche dans la bague.
- Automatiquement et en quelques secondes s'affichent sur son écran à cristaux liquides, votre tension artérielle ainsi que votre rythme de pulsations cardiaques.
- Vous pourrez enfin vérifier à votre convenance, votre forme et celle de toute la famille.
- Fonctionne avec 4 piles, livré avec notice d'utilisation.



LA BANKER'S LAMP

Pour une ambiance studieuse ou feutrée !

- Cette superbe **Banker's lamp** éclairait autrefois les bureaux des banquiers de la City, quartier financier de Londres.
- Soigneusement réalisée, à l'ancienne, en laiton, elle est équipée de deux articulations avec poignées de blocage pour modifier l'orientation de l'éclairage. Elle sera tout aussi utile qu'élégante.
- hauteur : 31 cm ; fonctionne avec une ampoule à vis standard.

UNE RADIO SANS FRONTIÈRES

Grâce à ses nombreuses possibilités cette radio peut devenir un vrai loisir :

vous serez à l'écoute du Monde entier !

En plus d'être une radio venturer multi bandes (PO-GO-FM), elle comporte 2 gammes d'ondes courtes, les fréquences AIR de l'aviation civile (de 115 à 135 MHZ). Sans oublier les ondes marines (de 4 à 6 MHZ) ou les transmissions en provenance d'un avion, d'un bateau...

- antenne gyroscopique très sensible et télescopique.
- système AFC pour préserver la réception même si la fréquence varie.
- munie d'un vu-mètre pour une sélection ultra précise des stations.
- alimentation sur secteur ou avec 4 piles.
- prise micro et écouteur (fonction ampli et porte-voix)
- Dimensions : 41 x 25,5 x 17,5



LE RÉPONDEUR-ENREGISTEUR INTERROGEABLE À DISTANCE

Pour ne pas perdre un seul appel !

Dernier modèle de la marque Comoc, notre répondeur présente de nombreux points forts :

- Un encombrement réduit (270 x 175 x 50 mm) puisqu'il fonctionne avec une micro cassette.
- Pas d'attente entre la fin de votre annonce et le moment où votre interlocuteur dicte son message grâce à sa puce électronique.
- Une mémoire électronique inusable. Plus besoin de changer fréquemment de cassette puisque sa mémoire électronique permet d'émettre votre annonce indéfiniment sans aucune altération de sa qualité .
- Il filtre vos appels et vous permet de ne prendre que les communications souhaitées.
- Durée maximale de chaque message 2 mn, cassette fournie de 60 minutes.



590 F
AGRÉÉ ET GARANTI 1 AN

UN DATA BANK 20 K

Avec cet ordinateur en poche, votre emploi du temps quotidien sera simplifié !

D'utilisation facile, ce data bank a une mémoire puissante (20.000 espaces mémoire) et remplit de nombreuses fonctions :

- Répertoire téléphonique pouvant enregistrer 700 noms et numéros de téléphone, disponibles à tout moment en composant les premières lettres du nom.
- Un agenda qui enregistre les adresses complètes de vos correspondants.
- C'est un aide-mémoire qui vous rappellera vos rendez-vous grâce à sa sonnerie.
- En l'appliquant sur un combiné téléphonique et par simple pression d'une touche, il composera automatiquement vos numéros de téléphone.
- Vous pourrez stocker également dans son fichier toutes sortes de données : numéros de compte en banque ou de passeport, des devis.
- Bien entendu, notre data bank sert de calculatrice.

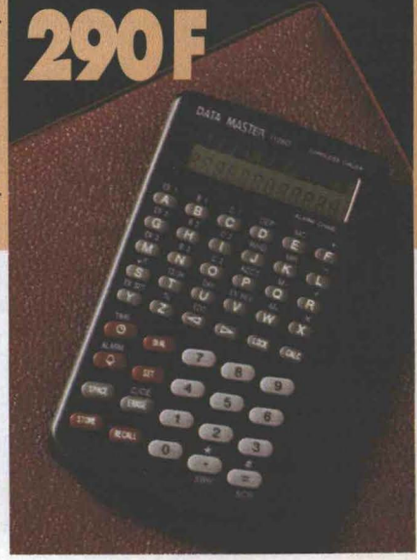

La boutique de Vendredi

Désignation de l'article	Quantité	Prix unité	Prix total

Frais d'expédition inclus. Règlement par chèque bancaire joint à la commande à l'ordre de "Vendredi",
10, rue de Solferino 75333 Paris cedex 07 - Tél. : 45 56 79 03
Délai de livraison : 3 semaines, France métropolitaine
Offre garantie jusqu'au 30 mai.

Nom.....Prénom.....

Votre adresse:.....

.....tél. : .....

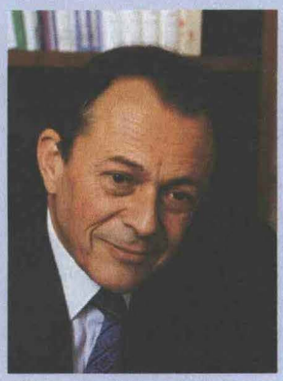

Lucides

La lucidité n'est pas le pessimisme. De quelque côté qu'on tourne le regard, c'est le drame qui écrase tout. L'horreur au Rwanda, l'intolérable en Bosnie, une guerre qui démarre au Yémen. Une Europe décriée, une France anxieuse et partout des malheurs. Cette semaine, pourtant, nous rappelle que le réalisme nourrit aussi l'espérance. A Gaza et Jericho, autant qu'à Pretoria, des hommes nous montrent que, certes, la paix exige plus de courage que la guerre, mais que ce courage se trouve et qu'il est fécond.

En France même, aucune difficulté ne nous est épargnée. Alors, les Français inquiets ? Oui. Les Français moroses ? Non ! Chaque jour qui passe, chaque jour que je passe auprès d'eux en campagne, me montre ce qu'il existe de tonus, de ressort, de capacité d'initiative chez les Français qui refusent de se laisser abattre. Parce qu'il y a de la morosité dans les milieux politiques, les politiques voient la France et le monde à leur image.

Dans les deux cas, c'est un tort. Au prix de mille difficultés, mille retards, mille reculs, le monde parvient quand même à progresser. A travers mille difficultés, les Français restent disposés à l'action et prêts à l'enthousiasme. Il n'est que de leur indiquer une voie. Ce sera tout l'enjeu de la société solidaire.

M. Rocard

Cette semaine

4 BRUITS ET CHUCHOTEMENTS

6 DOSSIER

- *47e festival de Cannes : gros plans sur le marché des films*

10 POLITIQUE INTÉRIEURE

- *Elections européennes : Michel Rocard sur la brèche*
- *Venez à la Fête du Parti socialiste*
- *Au mois de mai, le 10, François Mitterrand*

14 SOCIAL

- *Comités de groupes européens*

15 SOCIÉTÉ

- *Mort de HB, le prix du danger*

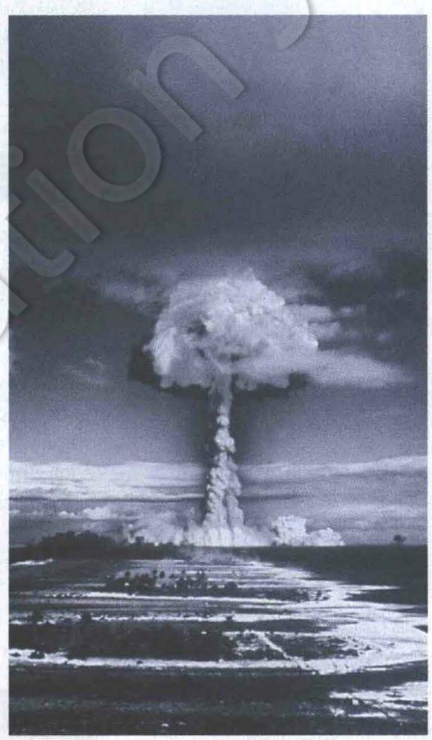

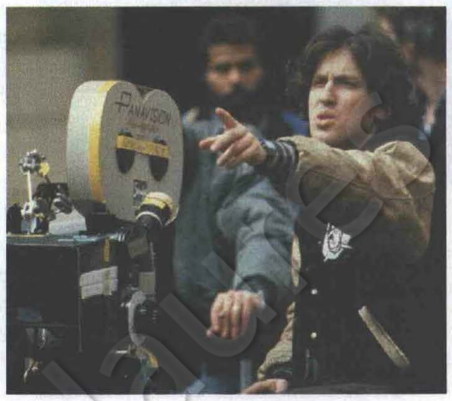

Le tournage de "Patriotes", film français en compétition à Cannes.
page 6

16 VILLES ET RÉGIONS

- *Le tunnel sous la Manche existe enfin*

19 VENDREDI IDÉES

- *Le service public à l'heure européenne*

24 POLITIQUE INTERNATIONALE

- *Armement nucléaire : moratoire et dissuasion fixés pour l'avenir*
- *Vers l'Europe des socialistes*
- *Le Japon a besoin d'une vraie gauche*

28 MAGAZINE

30 COURRIER

31 INVITÉ

- *Didier Decoin*

Le moratoire des essais nucléaires a été décidé par la gauche le 6 avril 1992.
page 24

Vendredi - 10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 45 56 78 61 - Fax : 45 51 47 03 - Télex : 200 174
Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56

DIRECTION
Directeur de la Publication : Jean-Luc Mélenchon – *Co-directeur de la Publication* : Didier Leconte – *Directeur* : Sylvie Bezançon (78.82) – *Vendredi-Idées* : Alain Bergounioux
RÉDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal (77.04) – *Politique* : Jean-Pierre Bedei (78.73) – *Economie* : Monique Grima (78.70) – *Société* : Patricia Jaffray (78.94)
International : Ghislaine Toutain (78.72) – *Villes et Régions* : Chrystie Lipani (78.55) – *Magazine* : Françoise Roby (78.55) – *Vendredi-Idées* : Bernard Chaouat (79.01)
SECRÉTAIRES DE RÉDACTION : Monique Bartholomeus (77.92) – Vanda Gervasio (78.58)
PHOTO : Pascal Lebrun (78.53)
ABONNEMENTS - PETITES ANNONCES : Marie-Lou Le Bras (78.57) – Sabine Sebah (78.56)
SECRÉTARIAT : Odile Fée (78.61) – Binh Vu Trong (78.53)
PUBLICITÉ : Pyramid Conseil : 42 21 40 90 – Nathalie Tournier 45 56 78 46, Franck Accart 45 56 79 03 - Fax : 45 56 79 40
FABRICATION : *Direction artistique* : Timoléon (Paris) – *Maquette* : Christine Lovinger (78.92), Sandrine Girard (78.92)
PHOTOGRAVURE : Dawant - Paris – IMPRESSION : PPR - Saint-Ouen l'Aumône – ROUTAGE : Inter-routage - Aubervilliers
N° commission paritaire : 10.889 – "Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2.000
CRÉDIT PHOTO : P. Lebrun (p.4, p.5, p.10) ; G. Ferrandis (p.6) ; D.R. (p.9) ; B. Annebicque/Sygma (p.14 , p.17 et p27) ; Sipa-Press (p.15) ; Foulon/Sipa-Press (p.17) ; SNCF CAV Vignal (p.19) ; Bellavia/Rea (p.20) ; Baggliolini/Sygma (p.24) ; J. Nicolas/Sipa-Press (p.25) ; L.C.T. (p.28) ; Ch. Proust (p.32).

Ce numéro a été tiré à 154.000 exemplaires

Fondation Jean Jaurès

Nul n'est prophète en son pays

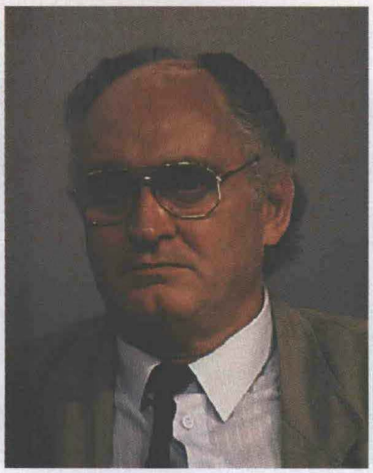

Alors que, de l'avis général, la politique de la ville s'essouffle, les solutions en matière de sécurité urbaine de Gilbert Bonnemaison, maire d'Epinay, font des émules à l'étranger. Il présidera aux destinées du Centre international de prévention de la criminalité (CIPC), une organisation non gouvernementale placée sous la double autorité du Conseil de l'Europe et de l'ONU. Pour la réunion constitutive, les cinq continents étaient représentés. Le but est d'échanger entre le Nord et le Sud le savoir-faire et les méthodes pour prévenir la délinquance urbaine. Au Sud, certaines grandes métropoles sont souvent en avance pour constituer des réseaux de quartiers, familiaux, communautaires ou associatifs. Bonnemaison n'oublie pas pour autant les difficultés de notre pays sur les banlieues et l'avenir de sa ville. Il critique "l'absence de continuité de la politique de la ville, médiatisée un jour, oubliée le lendemain" mais aussi : "les rigidités technocratiques, la dispersion de l'action entre ministères, les luttes de pouvoir". En bref, l'administration française, grâce à des structures adaptées et souples de mission, a souvent su faire face à des défis nouveaux. Elle ne sait pas encore le faire pour les banlieues. ■

Le long chemin de l'impartialité de l'Etat

Un projet de loi, présenté à l'automne par le gouvernement, voulait réglementer le pantouflage (passage de hauts fonctionnaires dans le secteur privé) et les nominations au tour extérieur (à la discrétion du gouvernement selon une estimation politique des mérites). Sous l'influence des sénateurs, la montagne a accouché d'une souris et les députés ont suivi. Au final, il ne reste que la publication de vagues avis d'une commission de déontologie et des corps de l'Etat concernés. Avis ne liant en aucune manière le ministre. Malgré toutes ses promesses électorales, le gouvernement a du mal à moraliser des pratiques administratives contestées depuis des années. Il faut dire qu'Edouard Balladur, lorsqu'il était conseiller d'Etat, a goûté aux charmes du privé, à la CGE, de 1977 à 1984. Rétrospectivement, la loi Rocard de 1990 sur les financements politiques apparaît autrement courageuse. ■

Un bluff policier qui fait plouf

Un rapport d'expertise révélé par "Le Figaro" confirme l'origine policière des documents découverts chez le représentant du FIS en France, Moussa Kraouche. Ils avaient été "saisis", en novembre, lors d'une opération policière à grand spectacle comme les affectionne Charles Pasqua. Des pièces qui, si elles n'avaient pas été suspectées tout de suite par un inspecteur de la lutte anti-terroriste, auraient pu charger gravement l'interpellé. Il s'agit de reproductions d'un communiqué revendiquant des meurtres d'étrangers en Algérie, ainsi que d'un message remis par ses ravisseurs avant sa libération, à l'otage française Michèle Thévenot. L'inspecteur qui a alerté sa hiérarchie a été entre-temps muté et placardisé. La version officielle défend une erreur de manipulation matérielle. Les policiers se seraient emmêlé les pinceaux avec des documents déjà en leur possession. Difficile à croire, même si l'erreur est humaine. En tout cas, l'enquête s'oriente vers un non-lieu pour Moussa Kraouche, ce qui arrange bien du monde. ■

Claude Estier

5 mai

Le jour même des obsèques d'Ayrton Senna à São Paulo, rencontre à Paris avec le ministre des Affaires étrangères du Brésil, Celso Amorim qui, dans un français parfait, exprime son attachement à notre littérature et à notre cinéma. Il souhaite que les Français -qui sont là-bas moins de 15.000- s'intéressent davantage à son pays dont il vante les énormes possibilités malgré une situation économique encore difficile et, surtout, une inflation considérable qui pénalise les plus pauvres, c'est-à-dire les deux-tiers de la population. Ce qui n'empêche pas le Brésil de se tourner vers l'Europe. La Communauté européenne, prise globalement, est son premier partenaire commercial avant le reste de l'Amérique latine et les Etats-Unis. Sur un autre plan, le ministre confirme clairement la candidature de son pays au Conseil de sécurité. Ce serait une erreur, dit-il, que l'éventuel élargissement de celui-ci se limite à l'Allemagne et au Japon, ce qui accroîtrait encore le déséquilibre actuel au détriment des "pays du Sud". On entendra sans doute parler de cette revendication au cours de la campagne pour l'élection présidentielle fixée au mois d'octobre prochain.

9 mai

Retour à Athènes pour une réunion de parlementaires européens sous la présidence socialiste grecque. Celle-ci est quelquefois critiquée pour ses initiatives. Pourtant son bilan -qui sera jugé fin juin au sommet de Corfou- apparaît déjà tout à fait honorable. Elle a en particulier conduit avec succès l'élargissement de l'Union à l'Autriche et aux trois pays scandinaves : Norvège, Suède, Finlande. En fait, la Grèce, réticente à l'origine, est devenue une fervente adepte de la Communauté européenne dont elle a beaucoup reçu depuis douze ans. C'est pour une grande part grâce à l'Europe que le pays a pu se transformer, cessant d'être essentiellement agricole puisqu'aujourd'hui plus de la moitié de la population se trouve concentrée dans les deux grandes agglomérations urbaines : Athènes et Thessalonique.
Mais la Grèce a aussi ses préoccupations propres dues à sa situation géographique, coincée entre la Turquie et l'ex-Yougoslavie. Sur quoi se greffe un problème véritablement passionnel qui est le refus, fondé sur des considérations historiques et culturelles, qu'il puisse exister aux frontières de la Macédoine hellénique un pays indépendant qui porterait aussi le nom de Macédoine. Vu de Paris ce différend peut paraître moins grave que le drame bosniaque mais il y aurait intérêt à le résoudre avant qu'il devienne la source d'un nouveau conflit dont les racines n'ont pas disparu.

Quel aplomb, ce Bayrou !

Depuis son arrivée au gouvernement, il a dû refaire sa copie à plusieurs reprises comme un mauvais élève. Ses projets de loi ont été retoqués par le Conseil constitutionnel, l'opinion ou la rue. Son amorce de baccalauréat pour 1995, pas encore sortie des cartons, semble déjà remise en cause. Ses intentions d'abroger la loi Falloux ont connu le sort que l'on sait. Les manifestations de défense du secteur public de l'éducation ont déclenché des répliques dont le ministre se permet de s'enorgueillir. Ainsi, le rapport Schléret, qui fait le point sur les urgences de sécurité, enterre le rapport Vedel, pourtant à la base de la politique de Bayrou à la fin de l'année dernière. Ainsi, le débat national pour calmer les tensions vient de permettre au ministre de présenter ses 155 propositions où l'on trouve un peu de tout, du déjà fait, du déjà vu, du déjà pensé. Balladur fera son choix fin mai. La formule "collège unique-collège inique", chère au ministre, a disparu au passage. "Heureux recul" a commenté Jack Lang, satisfait de l'hommage ainsi rendu aux gouvernements précédents.



Tapie : touché !

On le sait, Bernard Tapie n'est pas du genre à rester "inerte". Mais la rapidité avec laquelle il a réagi aux propos de Martine Aubry prouve que l'ancien ministre du Travail a touché sa cible. Que les responsables socialistes ne souhaitent pas polémiquer avec Tapie est normal. Au moment où ils s'efforcent de rassembler la gauche il serait contradictoire, voire incohérent, qu'ils contribuent à la diviser. "Nous ne jouerons pas le match de l'agression", a déclaré Jean Glavany. Reste que le cas Tapie mérite quelques réflexions qu'a suggérées ou formulées Martine Aubry. Dans le combat contre Le Pen, le patron de l'OM, par son style, est certainement le plus efficace. Son discours s'appuie sur certaines des valeurs de gauche. Enfin, il a réussi à capter une partie des couches populaires qu'ont laissé échapper le PS et le PC. Si, au cours de ces dernières années, les responsables socialistes s'étaient montrés plus proches des préoccupations des Français, "Nanard" serait moins populaire aujourd'hui. Mais il est vrai aussi qu'à coups de slogans démagogiques, Tapie a une propension à "baigner les gens dans l'illusion". On attend toujours son programme pour l'Europe, les modes d'application et de financement des mesures qu'il préconise.



C'est parce que ces critiques étaient justifiées et qu'elles étaient émises, sans agressivité mais sans concession, par une socialiste qui a la réputation d'être pragmatique et un peu atypique, que Tapie a senti le danger et pris la mouche. Il ne faudrait pas que le patron de l'OM se trompe d'adversaire. L'histoire est là pour prouver que les couches populaires retirent toujours leur confiance à ceux qui divisent la gauche. ■

Retiens-moi ou je fais un malheur

Pasqua a fait des siennes avec ses menaces de démission sur le projet de loi sur l'aménagement du territoire. Son "cinéma" servait a faire monter la pression et à rappeler la place du ministre de l'Intérieur dans le dispositif gouvernemental. Ami de longue date de Chirac, il a parié il y a quelques mois sur Balladur, perdant ainsi la confiance du premier. Aujourd'hui, il attend et sent le vent. Mais il garde une dent contre Nicolas Sarkozy, ce "petit" qu'il a formé puis mis en place, et qui se retrouve décider à Bercy de la vie et de la mort de chaque projet gouvernemental. ■

Le gouvernement marche sur la tête

Mais que fait le gouvernement ? Chargé de fixer l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, il assure une session parlementaire désespérément vide. Cette semaine, les députés débattaient de la colombophilie, entre deux conventions internationales et des débats non suivis de vote. On meuble, en attendant le projet de loi sur la famille qui doit être examiné dans une quinzaine de jours. Et dire qu'une session extraordinaire est annoncée pour débattre de l'aménagement du territoire... Décidément le gouvernement marche sur la tête !

En voilà une idée qu'elle est bonne !

L'urgence de la défense de la langue française a envahi ondes et colonnes. Jacques Toubon n'a pas l'intention de s'arrêter là. Il annonce le lancement d'un grand débat sur le thème "notre langue, parlons-en". Dans ces temps de chômage, d'exclusion, d'épidémie de Sida, de guerres civiles en Europe, de paupérisation des banlieues, rien n'est plus essentiel que de verbaliser les anglicismes, de dresser une ligne Maginot pour garder propre le "vrai" français. Mister Allgood aurait dû méditer la réflexion de Joachim du Bellay, soufflée par Françoise Seligmann au Sénat : "Ce n'est pas chose vicieuse, mais grandement louable, emprunter d'une langue étrangère les sentences et les mots, et les approprier à la sienne".

A vos agendas

Mai 1994

■ **Lundi 16**
- *Rassemblement des militants de la FEN sur le thème "Nouveau contrat pour l'école. Maison départementale des syndicats, Créteil, 9 h 30 à 17 h.*

■ **Jeudi 19**
- *PSE. Sommet extraordinaire des leaders à Bruxelles.*
- *Campagne des européennes. Meeting inter-régional avec Michel Rocard à Montpellier.*

■ **Vendredi 20**
- *Campagne des européennes. Michel Rocard à Fécamp sur le thème du chômage.*

■ **Samedi 21**
- *Marche des chômeurs en Ile-de-France.*

■ **Samedi 21 au lundi 23**
- *Congrès de la FCPE. Palais des congrès, Blagnac.*

■ **Mardi 24 et mercredi 25**
- *Conseil fédéral national de la FEN. CHU Lariboisière, Paris.*

■ **Jeudi 26**
- *Campagne des européennes. Meeting inter-régional à Besançon, avec Michel Rocard qui participera également au colloque sur le "Développement rural" à Pouilly-en-Auxois.*

■ **Vendredi 27 au dimanche 29**
- *"La science en fête".*

■ **Samedi 28**
- *Journée des secrétaires et délégués fédéraux à la Culture. 10 rue de Solferino.*
- *Colloque transports aériens organisé par le secteur Entreprises.*

■ **Samedi 28 et dimanche 29**
- *Marche des chômeurs : manifestation nationale de clôture à Paris.*

■ **Dimanche 29**
- *Elections européennes. Débat avec Michel Rocard et Dominique Baudis, TF1, 19 h.*
- *"Marche pour la vie" (à l'initiative de AIDES).*

■ **Lundi 30**
- *Campagne des européennes : meeting inter-régional avec Michel Rocard à Toulouse.*

Juin 1994

■ **Mercredi 1er juin**
- *Campagne des européennes : meeting inter-régional avec Michel Rocard à Lille.*

Les 2 et 3 juillet, tous à
La fête du Parti
au parc paysager de La Courneuve

Collection Parti socialiste

La bataille pour "l'exception culturelle" aux accords du Gatt a été rude. Aux menaces que faisaient peser sur les écrans du vieux continent les intérêts mercantiles hollywoodiens, les Français ont dit non. Grâce au plan Lang, au système d'avance sur recettes et d'aides aux salles, le cinéma français a, jusqu'à présent, mieux résisté que les autres. Il a produit 152 films en 1993, le double de l'Espagne et de l'Allemagne, le triple du Royaume-Uni. Mais les films américains font toujours 60 % des entrées en France et poursuivent leur expansion. Les aides à l'émergence d'un cinéma européen pourraient permettre de contenir cette progression. Le marché du film, qui représente 85 % des activités du Festival, constitue la meilleure opportunité pour le constater.

Gros plans sur

Sur "le plus grand écran du monde" 500 films sont proposés à des milliers d'acheteurs pendant douze jours. Séance permanente pour le 7e art mondial.

Huit heures trente, première projection de la journée. Il faudrait voir, chaque jour, les deux films de la sélection officielle et les cinq ou six des sections parallèles. Sans oublier les trois conférences de presse. Ni la carte d'accréditation magnétique, sésame des salles obscures.

Les "professionnels", producteurs, distributeurs, ont droit, eux, à quatre déjeuners, un tournoi de golf, trois dîners huppés, sept fêtes cinglées et deux projections en smoking. Sur la Croisette, il n'y a plus de stars ni de starlettes. Les vedettes, les vraies, se cachent dans les palaces. A Eden Rock, par exemple. Ou bien au Majestic, à cent mètres du Palais du Festival. Pour aller monter les marches, elles ont alors le choix entre la limousine fournie par un sponsor : une demi-heure de route, ou la marche à pied : trente secondes. Le badaud, lui, bousculé et comprimé, tente de voir, à travers les vitres fumées de l'automobile haut de gamme, l'ombre de Madona. Il verrait bien mieux à la télé !

Le véritable manitou du Festival, c'est Gilles Jacob, le délégué général. Avec Pierre Viot, le président, il doit ordonner les fêtes, mettre au point la programmation et essayer de contenter tout le monde. Mais son vrai métier c'est de flairer les talents et d'exiger la qualité. 350 longs métrages visionnés dans l'année. Et comme il n'y aura qu'une vingtaine d'élus, 330 à refuser. Il y a même un préposé à cette ingrate fonction. Gilles Jacob doit aussi choisir le jury, en essayant de diversifier le plus possible les générations, les pays d'origine et les professions.

Pendant douze jours on se ressource, on accumule des documents, dossiers de presse et photos. On court beaucoup entre les salles de projection. Trop de films, pas assez de sommeil. On se dit "L'an prochain, je n'y vais pas !" Mais l'on ira quand même, car Cannes, c'est un peu fou, mais c'est le cinéma !

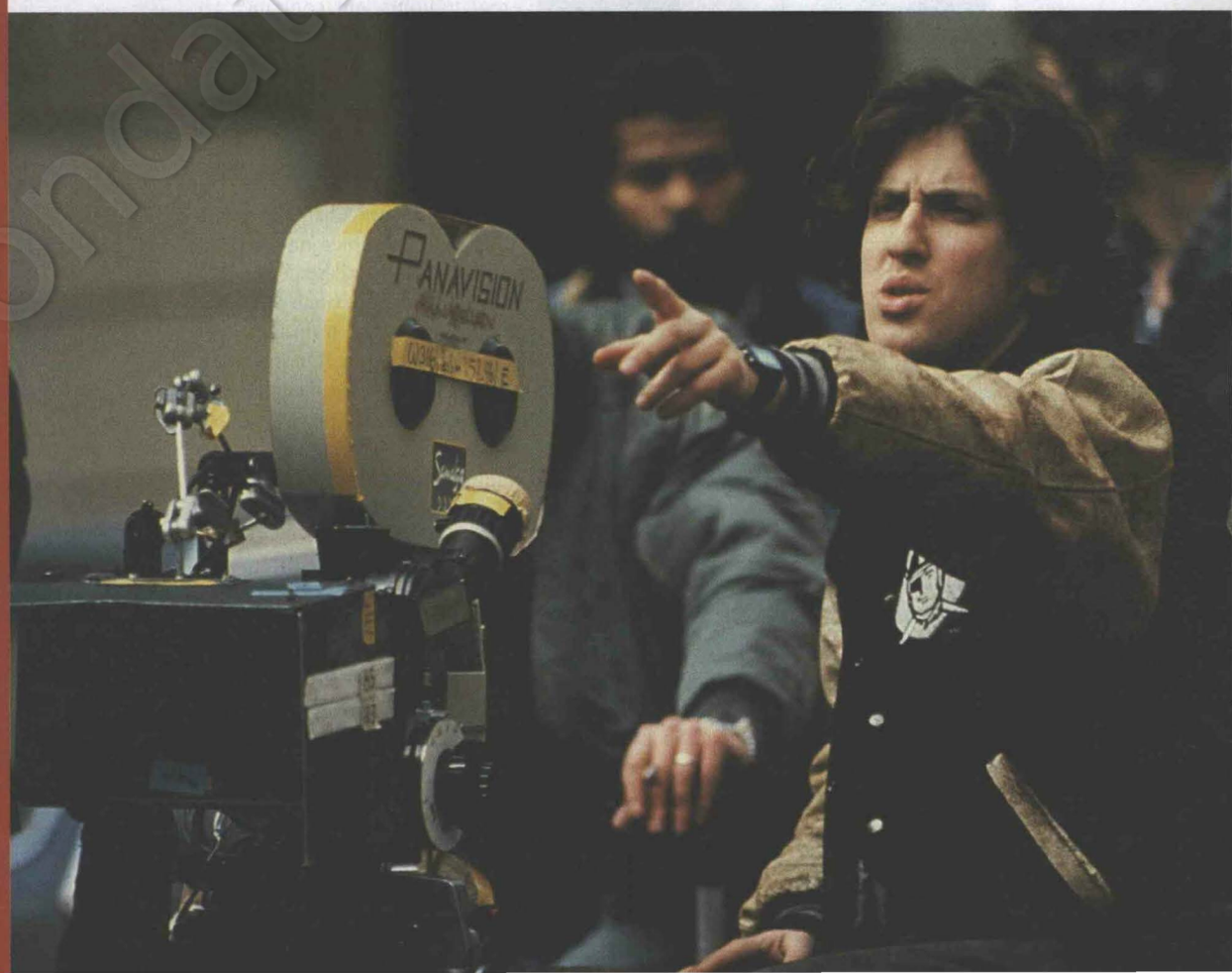

Cal Fondation Jean Jaurès

le marché des films

Demandez le programme

• Sélection officielle

A l'affiche : les films des frères Coen, Michel Blanc, Patrice Chéreau, Krzysztof Kieslowski, Konchalovsky, Nikita Mikhalkov, Nanni Moretti, Eric Rochant et Giuseppe Tornatore.
Vingt-trois films provenant de seize cinématographies différentes. Seulement deux premiers films, mais seize réalisateurs en compétition pour la première fois. Ce qui frappe d'abord, c'est la forte présence italienne : quatre films. En revanche, le reste de l'Europe est sous-représenté. Un film anglais, mais ni film allemand, ni film espagnol. En revanche, cette sélection met bien en valeur le poids de la France dans la production européenne. Outre les trois films annoncés depuis longtemps : "Grosse fatigue", avec Carole Bouquet, "Les Patriotes" d'Eric Rochant et "La Reine Margot" avec Isabelle Adjani, neuf films sont des coproductions françaises. L'Asie continue sa montée en puissance avec des films de Chine, du Cambodge, d'Inde et d'Iran. Les pays de l'Est présentent trois films, les Etats-Unis, quatre.

Autres sélections

Des films du monde entier dans les différentes sections "Quinzaine des réalisateurs" ou "Semaine internationale de la critique". "Un certain regard" présente, pour sa part, des films de Marco Bellocchio, André Téchiné, Olivier Assayas, Claire Denis, Miguel Littin, et un document sur la Bosnie, de Bernard-Henri Levy.

• Le Jury

Présidé par Clint Eastwood, avec Catherine Deneuve comme vice-présidente, il comprend huit membres : trois réalisateurs, deux écrivains, un producteur, une journaliste et un musicien.

• Manifestations

Le Festival ouvre l'année Renoir. A cette occasion sera présentée la plus riche rétrospective de ses films offerte à ce jour, avec des documents inédits, et plusieurs expositions retraceront son travail.
Un hommage sera rendu également à Federico Fellini et à Giulietta Massina, tandis que l'œuvre de Robert Altman fera l'objet d'une rétrospective.

Eric Rochaut sur le plateau de "Patriotes", film français en compétition.

Les chiffres du cinéma cannois

Le festival international du film (FIF) de Cannes est le premier marché mondial et la plus importante manifestation artistique du cinéma. Sur "le plus grand écran du monde" 500 films (100 en compétition dans les diverses sections et 400 au "Marché du film") sont proposés à plusieurs milliers d'acheteurs, au cours de 700 projections (70 par jour, réparties dans 19 salles). Cannes reçoit 4.000 journalistes, 300 photographes, 900 techniciens radio et télé. Il faut y ajouter 13.000 accréditations professionnelles : producteurs, distributeurs, exploitants, etc. Le festival a sa propre chaîne de télévision qui diffuse 16 heures d'émission par jour. Le personnel du FIF compte 600 personnes. L'écran du grand auditorium a la surface de deux courts de tennis. La salle possède 2.300 fauteuils.
Gilles Jacob, le délégué général, chargé de la sélection, visionne pendant l'année environ 700 films, dont 350 longs métrages !
Le budget du festival est d'environ 30 millions. Une moitié est prise en charge par l'Etat, l'autre moitié par les collectivités locales. Mais il faut y ajouter 30 autres millions de concours financiers extérieurs. Le vrai budget frôle donc les 60 millions de F.

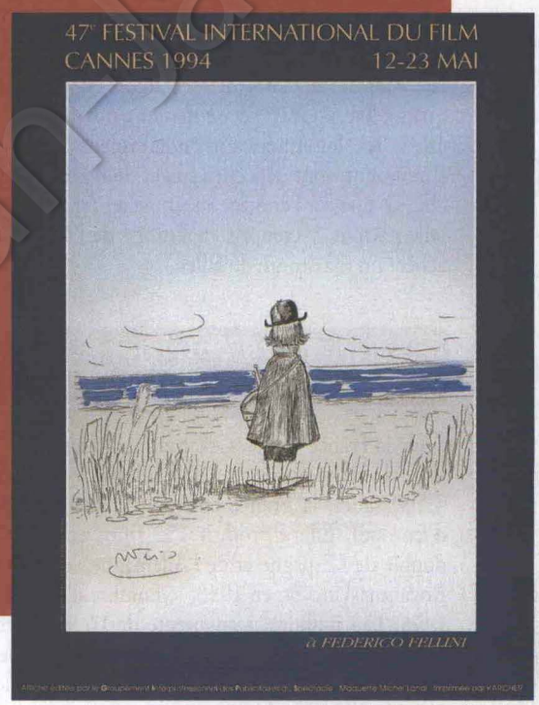

APRES LE GATT

L'expansion américaine se poursuit

Hollywood a conquis la planète avec son usine à rêves, fondée sur des valeurs simples : priorité absolue à la distraction, recettes de fabrication éprouvées, logique rodée de développement.

L'avantage d'une grande langue véhiculaire, cette faculté de créer de grands récits populaires accessibles à tous les peuples font que les spectateurs du monde entier réclament désormais les produits hollywoodiens. Règle draconienne : l'exigence du profit est un impératif catégorique aux Etats-Unis. Elle entraîne la tyrannie du producteur au détriment des créateurs dont les scénarios sont mutilés, les films remontés. Des grands, tel Orson Welles, en on souvent fait les frais. Un producteur comme Mario Kassar, doté d'un flair extraordinaire pour donner au public ce qu'il demande (aventure-action-violence), a remporté 500 millions de dollars rien qu'avec "Terminator 2". Vingt fois la dotation budgétaire en France des avances sur recettes ! La méthode s'apparente à celle de l'industrie : intégration verticale de l'écriture à la distribution ; budget colossal, prix moyen d'un film : 40 millions de dollars ("Film français", 15/4/94), bien plus que "Germinal", le plus gros budget français de tous les temps. Et 10 à 15 millions pour les copies et la publicité !
Il faut savoir que si les Américains dépensent 18 milliards de dollars pour voir des films, les recettes d'exportation dépassent ce chiffre. ▶



Vincent Perez et Isabelle Adjani dans "La Reine Margot" de Patrice Chereau.

Et avec les techniques modernes, câble, satellite, la tendance risque de s'accélérer. Mais le paradoxe, c'est qu'avec l'internationalisation de l'industrie, Hollywood est en passe d'être rachetée par les capitaux venus des pays qu'elle inonde ! Des six grands studios qui restent, deux seulement (Disney et Paramount) sont contrôlés par des Américains. Les Japonais ont racheté Columbia et Universal, l'Australie contrôle Fox... et le Crédit Lyonnais est l'unique actionnaire de la MGM !

La fréquentation des salles a diminué de façon régulière dans la plupart des pays sauf aux USA. Concernant la production de films, le cinéma allemand est au bord de la catastrophe, l'espagnol et l'italien ne vont guère mieux. Quant à l'Angleterre, elle avait 2,5 milliards de spectateurs en 1945 (plus qu'aux Etats-Unis), et seulement 60 millions en 1991. Ici, les Américains, notamment Warner et Paramount, sont déjà chez eux et dominent le marché. D'ailleurs, l'énorme machine américaine s'installe partout, y compris en Europe de l'Est où elle achète un maximum de salles.

Faire émerger un cinéma européen

Seule la France résiste. Grâce au plan Lang, un système d'avance sur recettes et d'aides aux salles (avec 4.500 salles, la France conserve le meilleur parc d'Europe). Elle a produit 152 films en 1993, le double de l'Espagne et de l'Allemagne, le triple du Royaume-Uni. Et, en 1993, le nombre d'entrées en salles, 133 millions, a augmenté de 16 % par rapport à 1992. Sur le plan de l'organisation et de la réglementation, le système français reste le meilleur actuellement.

Mais pour se défendre contre ce que l'on est bien obligé d'appeler l'expansion audiovisuelle américaine, il n'existe qu'une seule solution : le cinéma européen. Non pas une normalisation de la création, une sorte de pudding qui gommerait les particularités, mais des règles favorisant les productions nationales. Déjà les institutions européennes ont mis en place depuis 1990 des systèmes d'encouragement réservés au cinéma européen. Eurimage, financé par le Conseil de l'Europe, propose des avances sur recettes aux coproductions. La CE, avec le programme Media, aide les scénaristes, les distributeurs et l'exploitation en salle. Surtout, des protections ont été mises en place, telle la directive "Télévision sans frontières" qui a institué des quotas de diffusion. Grâce à elle, chaque pays européen doit diffuser un minimum de 50 % d'œuvres européennes. Depuis l'accord sur le Gatt, la Commission européenne a créé une commission de réflexion qui vient de soumettre un "Livre vert" européen aux professionnels afin de renforcer les règles actuelles et de répondre aux défis technologiques.

L'Amérique du Sud, entièrement colonisée par Hollywood, n'a plus d'industrie cinématographique. Le Brésil, par exemple, au passé riche de l'expérience du "Cinema Novo", n'a produit qu'un seul film en 1992 ! Et si le continent noir africain arrive à produire quelques films, c'est seulement grâce à l'aide de la France. Quant au cinéma indien, 836 films, la plus grande production cinématographique du monde, le cinéma d'auteur n'y représente pas plus d'une vingtaine de films. Tout le reste est constitué de films commerciaux fondés sur la violence, le sexe et les chansons. Seule la Chine semble se donner les moyens d'une production exportable sur le plan international. Mais, comme avec "Adieu ma concubine", en copiant un peu les méthodes d'Hollywood.

Nombre de longs métrages des principaux pays producteurs

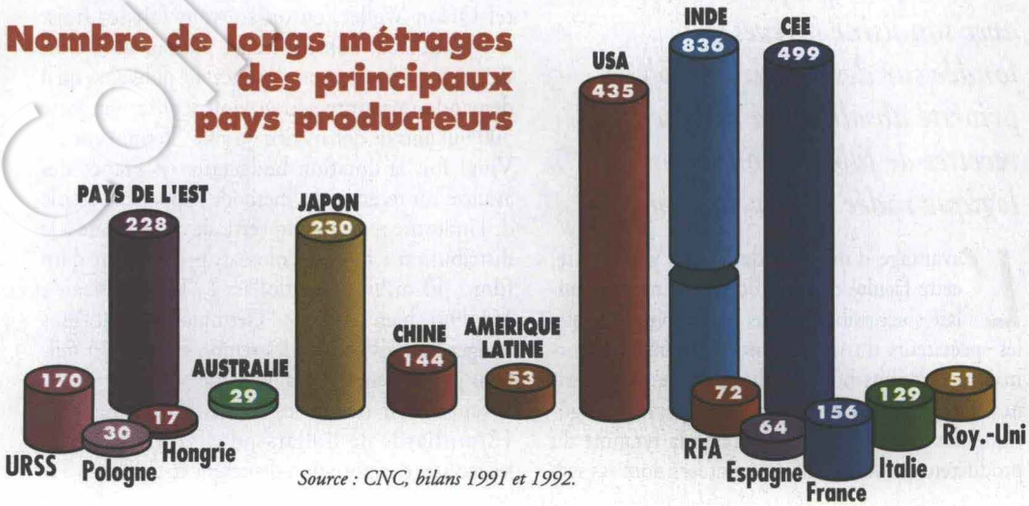

Source : CNC, bilans 1991 et 1992.

Comment

La santé du cinéma dépend d'un certain nombre de facteurs : aides publiques et privées, qualité des créateurs, des producteurs, niveau de la critique et fonctionnement de la distribution. Le point de vue de Michel Ciment.*

133 millions d'entrées en France en 1993, soit une progression de 16 % par rapport à 1992, le cinéma français a gagné 6 millions d'entrées. Avec une production qui se maintient à plus de 150 films, le cinéma français se porte bien. N'est-ce pas votre avis ?

150 films produits, c'est bien, mais il faut voir dans quelles conditions ils sortent ! Projetés parfois seulement pendant une semaine, après un lancement dans de très mauvaises conditions, afin de se conformer au règlement de financement des chaînes. Ensuite, ils passeront à la TV. Je suis pour le maintien de l'avance sur recettes, grâce à laquelle le cinéma français continue d'exister. C'est pourquoi je me suis battu contre le Gatt, qui aurait laissé le champ libre à la concurrence sauvage voulue par les Américains. Nous avons gagné et le cinéma français est sauvé pour l'instant. Et, heureusement, il y a tout un climat, en France, tel que depuis 1920 le cinéma a toujours été considéré comme un phénomène culturel de société. On trouve chez nous de très nombreuses revues spécialisées et l'opinion publique est largement sensibilisée par les journaux.

Quel rôle joue le producteur ?

Un film doit être le fruit d'une collaboration étroite entre le producteur et le metteur en scène. Or, par le jeu des aides, trop de films sont entièrement amortis avant d'être tournés, ce qui entraîne du laxisme chez certains producteurs. Qu'il s'agisse des films hollywoodiens des années 30 et 40, ou, plus tard, des grands films d'auteurs, il y a toujours eu partenariat entre un cinéaste et un homme d'argent qui s'intéressait à cet artiste. Le producteur discutait avec le metteur en scène du choix des acteurs, du scénario, il regardait les rushes et suivait le tournage, parce qu'il prenait un véritable risque. Je pense à Serge Silberman, Anatole Dauman, Pierre Braunberger ou Georges de Beauregard. Il reste en France quelques vrais producteurs, Marin Karmitz, Michelle de Broca, Alain Rocca, Bruno Pessery ou Eric Heumann, qui se considèrent comme des éditeurs. Mais l'abdication de certains d'entre eux, qui ne sont plus que des entrepreneurs, des brasseurs d'argent,

va le cinéma français ?

est préoccupante, car le metteur en scène n'a plus d'interlocuteur, alors qu'il a parfois besoin d'un garde-fou.

Et la critique ?

Dans son désir de bien faire, dans sa volonté d'aider à tout prix le jeune cinéma d'auteur, la critique fait trop systématiquement l'éloge de chaque premier film. Le résultat, c'est que le public finit par ne plus lui faire confiance. Et il va voir des films américains, sûr d'avoir au moins Paul Newman ou Al Pacino. Il sait qu'il verra un bon film de gangsters, avec une certaine qualité technique. Il faut donc que les critiques fassent en sorte de redevenir crédibles. Enfin reste le problème de la concentration de la distribution, qui ne laisse plus de place aux indépendants, contrairement aux Etats-Unis où il y a des lois antitrust. Il faut encourager la distribution et l'exploitation indépendantes, et donner aux petits, qui sont le sel de la terre, des possibilités de création et d'innovation.

Que pensez-vous du jeune cinéma français ? Le cinéma d'auteur a-t-il encore ses chances ?

L'idéal, c'est que le cinéma d'auteur soit aussi un cinéma populaire et qu'il devienne un succès commercial. Le cinéma français reste, en Europe, le plus vivant, et, en dehors des Etats-Unis, celui où il y a le plus de cinéastes de talent, de toutes générations. Depuis Rohmer, Sautet ou Resnais qui ont 70 ans, jusqu'à ceux qui débutent, en passant par Tavernier qui en a 50, comme Claude Miller ou Alain Corneau.

Mais le jeune cinéma souffre d'un registre un peu limité. Trop d'histoires d'adolescents. Trop de films autobiographiques. En même temps, le cinéma français donne depuis peu de très bons premiers ou seconds films : "Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel", "Faut-il aimer Mathilde ?", "Le fils du requin", ou "Pas très catholique". On remarquera que les personnages de ces films sont tous volontaires et combatifs. Le public aime cela. Le cinéma morose peut donner des chefs-d'œuvre, comme les films magnifiques d'Antonioni sur la tristesse et le désespoir. Mais quand cela devient un tic, voire un courant, ce cinéma nombriliste a peu de chances d'atteindre le public. Celui-ci veut des personnages qui agissent. C'est la grande leçon du cinéma américain. Que ce soit dans "Philadelphia", "La liste de Shindler", ou, il y a trente ou quarante ans, dans les films de Capra, Ford, Hawks, les personnages agissaient. Fatigué par sa semaine de travail, le public qui va au cinéma a besoin d'être stimulé.

Aux Etats-Unis, 2 % des entrées pour les films français, c'est peu !

On critique beaucoup les Américains, en disant qu'ils ne donnent pas une place suffisante au cinéma européen. Mais en 1962-64, New-York en projetait énormément. Ceux de Visconti, de Fellini, Antonioni, Pasolini, Francesco Rosi, Ermano Olmi, Jean-Luc Godard, François Truffaut, Claude Chabrol, Alain Resnais, Agnès Varda, Luis Buñuel, Ingmar Bergman, Joseph Losey, etc. Croyez-vous que si l'Europe leur proposait aujourd'hui des films comme "l'Ange exterminateur", " 8 1/2", "L'Année dernière à Marienbad", "Hiroshima mon amour", "A bout de souffle", "Les fraises sauvages", "The Servant", croyez-vous qu'avec des films de ce niveau, on ne franchirait pas le barrage américain ? Peut-on citer depuis deux ou trois ans, un seul film allemand ou italien de très grande valeur ?

Claude Chabrol pendant le tournage de "L'Enfer".

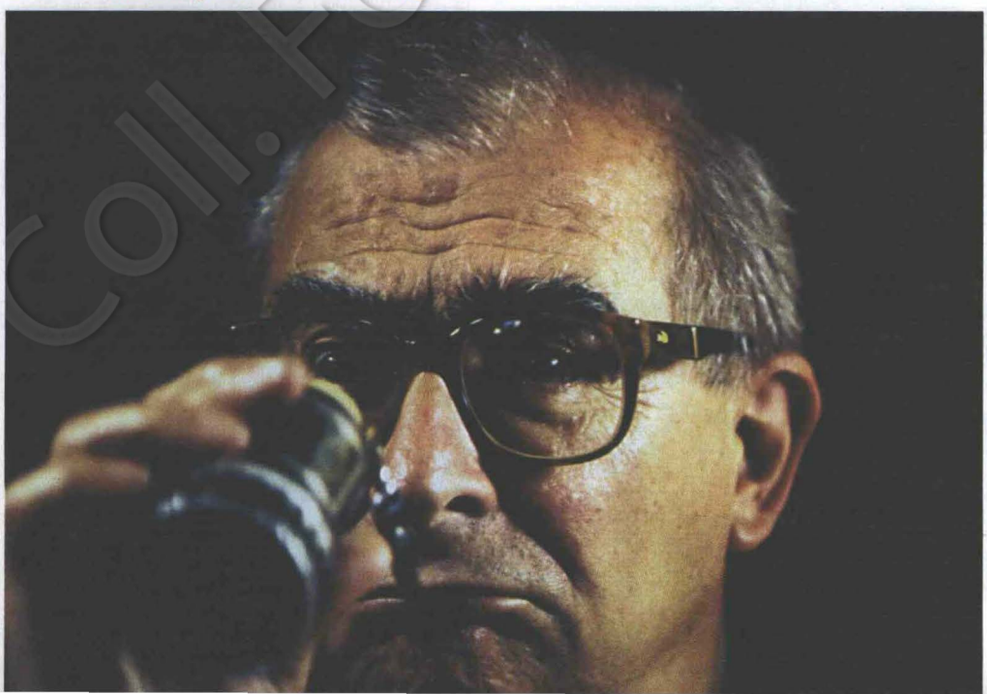

La santé du cinéma français

"Le cinéma français a-t-il un avenir ?" Telle était la question posée, jeudi dernier, lors de l'"Entretien de Solferino" au siège du PS, animé par Roger Tropéano, délégué national à la Culture. Pour Christian Vincent, réalisateur de "La discrète", la politique de soutien a favorisé la production de nombreux premiers films sans se préoccuper de leur distribution, laissée au bon vouloir de quelques groupes très concentrés qui préfèrent la rentabilité assurée de produits homogénéisés comme "Terminator" 1, 2, 3, etc. Pour Alain Rocca, producteur -entre autres- des films d'Eric Rochant ("Un monde sans pitié"), "le film de cinéma naît du désir libre d'un cinéaste pour aller vers le désir libre du spectateur en salle. Tandis que la fiction télévisée est un produit de commande né de l'analyse par l'audimat de la demande des téléspectateurs. L'avenir du cinéma français passe par la défense de ce désir libre, sinon films et salles de cinéma risquent de disparaître."

Que représente pour vous le Festival de Cannes ?

C'est très important, parce que contrairement à d'autres festivals, on n'y montre pas trop de films. Entre la compétition officielle et les sections parallèles, on en compte environ 70 à 80, sur 15 jours. On y projette des films du monde entier. Bien sûr, on y brasse de l'argent, il y a de la publicité, des paillettes mais le cinéma a toujours été ainsi depuis Charlie Chaplin, Gloria Swanson et Douglas Fairbanks. Et c'est, tout de même, la possibilité pour des obscurs, pour un cinéaste bosniaque ou turc, d'avoir la Palme d'or. Que Cannes ait des défauts, que la télévision surtout en donne une image déformée, c'est sûr. Il faut qu'elle produise des émissions sérieuses sur les films, qu'elle accorde au cinéma la place qu'il mérite, au lieu de faire sa propre publicité. Elle doit servir les auteurs que Cannes révèle et consacrer des entretiens ou des débats aux films importants dont ont ne parle pas, au lieu de concentrer ses projecteurs exclusivement sur les stars.

Dossier réalisé par Claude Polak

** Président du Syndicat français de la Critique de cinéma, Michel Ciment est critique dans "Positif", "Globe", à France-Inter (Le Masque et la Plume) et à France-Culture (Projection privée, Panorama).*

Coll. Fondation Jean Vigo

Le 10 mai, traditionnellement fête de la gauche au pouvoir, François Mitterrand est intervenu à la télévision pour fixer les enjeux de l'élection européenne et les grands axes de la politique qu'il continue de défendre. Michel Rocard mène une campagne électorale de terrain visant à privilégier le fond plutôt que la polémique stérile et rappelant que la priorité de la construction de l'Europe, c'est l'emploi. La fête des 2 et 3 juillet doit être un moment de dialogue politique avec les autres forces de gauche. Les responsables socialistes incitent ainsi les militants à se mobiliser pour confirmer, le 12 juin, le résultat des cantonales.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Michel Rocard

Dans une campagne de terrain, le premier Secrétaire fait alterner journées thématiques et meetings. Contrairement à la droite, empêtrée dans ses divisions sur la question européenne, les socialistes s'attachent à parler de l'emploi et du fond.

"Si vous êtes élu, pensez au bâtiment !". Michel Rocard est en campagne européenne et on lui parle déjà de la présidentielle. Cet ouvrier qui travaille sur le chantier du musée du Roule à Cherbourg a une encablure d'avance. Mais sa réflexion spontanée fait chaud au cœur au "présidentiable" du PS en déplacement dans la Manche, le 5 mai, sous un crachin tenace. Un socialiste local commente : "Cette petite phrase est assez significative. Aujourd'hui, les gens qui ont été déçus par la gauche se disent que, finalement, ils repiqueraient bien au truc." Un an de balladurisme commence à dessiller les yeux des Français.

Mais sur le chemin de l'Elysée, il y a d'abord les européennes. Les sondages créditent la liste socia-

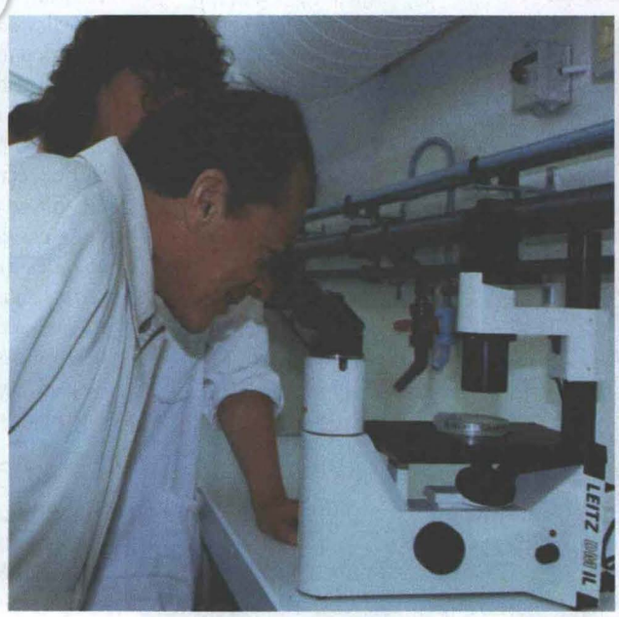



Michel Rocard est allé à la rencontre des socialistes.

Coll. Fondation Jean Jaurès



sur la brèche

liste de 17 à 20 %. Michel Rocard prend donc la campagne à bras-le-corps. Il sillonne la France à l'occasion de journées thématiques qui l'ont conduit à Saint-Dizier, à Orléans où il a rencontré les jeunes des banlieues, et au Creusot où il a pu juger de la reconversion industrielle.

A Cherbourg, il se familiarise avec les problèmes de la pêche. A commencer par la visite de la criée du Port, dotée d'installations informatiques les plus modernes. Désormais, l'achat et la vente de poissons se font en pianotant sur un ordinateur. Michel Rocard n'a pu résister au plaisir de se livrer à l'exercice. Et voilà comment le Premier secrétaire du PS a commandé 25 kilos de calamars... Puis il a été initié au différend franco-anglais à propos du statut des îles anglo-normandes (Guernesey, Jersey). "Vous êtes marin, je crois ?" lui a demandé son interlocutrice. "Oh, plaisancier seulement !", a rétorqué, modeste, Michel Rocard. Son passage dans le hall des biotechnologies des algues, à Tourlaville, lui a permis de constater que la recherche était active dans la Manche.

Confirmer le redressement

Mais, bien évidemment, ce déplacement était également politique. Michel Rocard est allé à la rencontre des socialistes. Entouré des élus, notamment de Jean-Pierre Godefroy, maire de Cherbourg, et de Michel Vigot, Premier secrétaire fédéral, il a déjeuné avec 150 militants, soit un tiers des adhérents du département. "Réunir autant de monde un midi, en semaine, prouve que le parti est mobilisé, a lancé Michel Rocard à Michel Vigot qui, dans son discours de bienvenue, constatait que le PS avait du mal à redémarrer. Et d'ajouter : "Des états-généraux réussis, un congrès qui a réélu son Premier secrétaire à une très large majorité, des cantonales inespérées, qui aurait dit que nous en serions là un an après une défaite historique ?"

Mais pour le Premier secrétaire du PS, pas question de s'arrêter en si bon chemin. Les européennes doivent confirmer le redressement. Reste que la tâche s'avère rude. "Pour nous, ces élections sont tactiquement mauvaises, explique Michel Rocard. Seize listes sont annoncées. On n'avait jamais vu cela. Pour les grands courants politiques, c'est une vraie menace. En 1989 nous avions réussi 23 %. Mais nous comptions sur notre liste les candidats du MRG et du Mouvement des citoyens. Aujourd'hui, ces partis combattent sous d'autres couleurs. En revanche, sur le plan politique, ces européennes se déroulent dans de meilleures conditions politiques. Nous avons composé notre liste avant les autres. Nous n'avons qu'un adversaire principal, c'est la majorité gouvernementale. Ne nous laissons pas entraîner dans des batailles de diversion. Que veut-on faire de l'Europe ? Elle est gouvernée par une majorité de droite. La bataille est donc simple : elle est droite-gauche. Il faut changer le système de pensée dominant en Europe." Et Michel Rocard de développer les enjeux du scrutin du 12 juin : l'élection d'une majorité de gauche au Parlement européen s'il n'y a pas trop de dispersion des voix en France, la relance par un grand emprunt, la réduction de la durée du travail."

A travers les meetings, qui débuteront à Montpellier le 19 mai, et les journées thématiques, qui se poursuivront à Soissons le 17 mai et à Fécamp le 20, Michel Rocard s'est fixé un objectif dans cette campagne : "parler du fond et des problèmes quotidiens des Français". On ne peut en dire autant de Dominique Baudis qui tient un discours bien faible sur l'Europe. Sans doute est-il embarrassé par la nature même de sa liste qu'il vient tout juste de boucler à grand peine et qui mélange maastrichtiens et anti-maastrichtiens.

L'électorat de droite y reconnaîtra-t-il les siens ? Pas sûr. En tout cas, la majorité ne donne pas un exemple de cohérence politique. Un atout supplémentaire pour les socialistes...

Jean-Pierre Bedeï

Notre priorité : l'emploi

L'emploi est la clé de l'insertion et de la réussite sociale. Pour lutter contre le chômage, nous proposons :

- *Une relance de la croissance obtenue en affectant un grand emprunt européen à des travaux d'infrastructures (réseaux de TGV, de télécommunications...) et d'amélioration de la vie quotidienne (logement, équipement des banlieues, environnement).*
- *Une politique européenne de réduction de la durée du travail qui facilitera la mise en œuvre des mesures importantes prévues en ce sens dans notre pays.*
- *Des règles fiscales imposant une taxation des revenus du capital en mettant en place un prélèvement sur les mouvements de capitaux.*
- *Une politique industrielle et de recherche volontaire fondée sur de grands programmes technologiques financés par le budget européen ou des agences spécialisées.*
- *Une organisation du commerce mondial basée sur l'égalité des concessions entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon, et sur l'inclusion de clauses sociales limitant les délocalisations d'entreprises et les effets d'une compétition mondiale poussant à la baisse des acquis sociaux.*
- *Une monnaie unique européenne évitant les dévaluations compétitives inutiles au sein de l'Union et permettant de fixer la valeur de l'écu par rapport au dollar et au yen à un niveau correspondant aux réalités économiques.*

En clair, nous proposons que l'Europe passe d'une politique économique libérale à une politique économique volontaire.

Archives Socialistes

"LES 48 HEURES DE LA FRATERNITÉ"

Venez à la Fête du Parti socialiste



On le murmurait, on le pressentait, on le supputait, mais cette fois-ci ça y est, c'est le Premier secrétaire, Michel Rocard, en personne, qui en a fait l'annonce. Les 2 et 3 juillet, nous sommes tous conviés au Bourget, dans 25 hectares de verdure aux portes de Paris, pour discuter et faire la fête pendant deux jours.

La fête a toujours fait partie de la culture populaire, de la culture de la gauche. "Il était temps de reprendre les traditions", a souligné Michel Rocard. Ce grand rendez-vous organisé par le Parti socialiste sera placé sous le signe de la musique, du divertissement et du débat. "Nous voulons que ces deux journées soient un moment d'échange politique, ajoute Julien Dray. Nous avons des choses à dire aux gens mais les gens ont aussi des choses à nous dire. Les fédérations doivent se mobiliser pour présenter leurs activités. Nous devons faire la démonstration d'un parti vivant, plongé dans la société."

Ces "48 heures de la fraternité" sont organisées autour de six espaces principaux : L'espace-village, où l'on trouvera les stands des fédérations du PS, des associations, des syndicats, des organisations politiques, des municipalités, des entreprises... et de "Vendredi".

Les espaces-scène, soit quatre lieux dont une double grande scène qui peut accueillir 150.000 personnes.

L'espace-réflexion, avec quatre points de rencontres et de débats qui seront organisés et menés avec la participation de nombreuses revues et organisations extérieures au Parti. Les échanges porteront sur des questions clefs de la société d'aujourd'hui, vie économique : insertion et emploi ; jeunesse : valeurs et combats ; cadre de vie : environnement et milieu urbain ; éducation : école et formation ; international : solidarités et actions humanitaires ; citoyenneté : civisme, expressions et revendications ; santé : prévention et protection.

Citons, en outre, la présence d'une cité du livre et d'un cinéma de 300 places qui donnera des projections de films non stop. Et signalons enfin, l'espace forain avec ses manèges et ses attractions.

La programmation musicale est extraordinaire. Elle tire sa richesse d'une grande diversité qui, à sa façon, illustre remarquablement les débats qui auront lieu et les valeurs que nous défendons. C'est ainsi que le plateau artistique fera place à toutes les tendances des musiques d'aujourd'hui, du rap à la salsa et au musette, de la nouvelle chanson française en passant par la nouvelle world, du rock au groove, toute l'Afrique, la nouvelle vague du jazz français... et un concert exceptionnel de Bob Dylan. Une affiche prestigieuse, pour un rendez-vous estival de grande envergure. Un événement politique et une chaleureuse manifestation populaire. Retenez vos dates !

F.R.

Le prix d'entrée pour deux jours est de 60 F. Vous pourrez vous procurer les billets à partir du lundi 16 mai dans les points de vente habituels du spectacle, dans les fédérations du PS et au (16.1) 42 88 14 90.

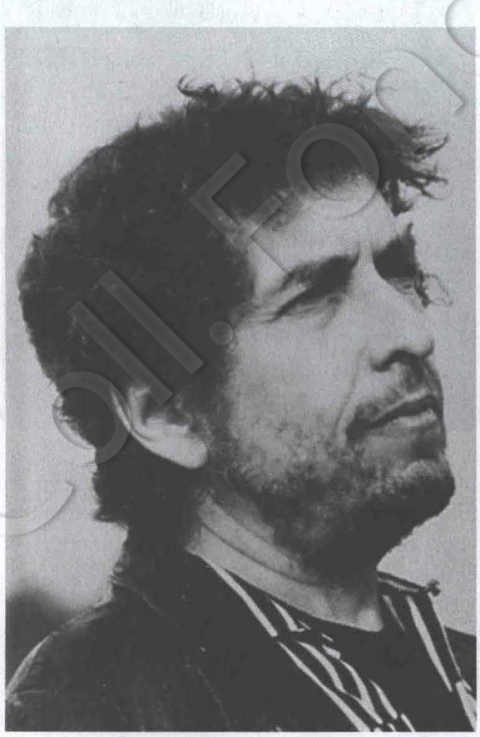



Ci-dessus : Bob Dylan, en vedette le dimanche soir ; ci-contre : Kali.

LE 10 MAI, FRANÇOIS MITTERRAND

Les forces de gauche peuvent gagner

Treize ans après son entrée à l'Elysée en tant que premier président de la République socialiste élu, François Mitterrand a tenu à rappeler, en ce jour anniversaire, qu'il reste socialiste et qu'il finira son mandat, socialiste.

Pour ceux qui en doutaient, il ne pouvait être plus clair : "Je n'ai jamais mis mon drapeau dans ma poche". Alors qu'il fut question dans cet entretien, au cheminement étrange, de l'après-Elysée et même de sa pierre tombale, François Mitterrand a dessiné les grands traits du personnage qu'il souhaite laisser à l'Histoire, celui d'un homme de convictions, d'un président de gauche, d'un socialiste.

A un an de la fin de son mandat, François Mitterrand n'est pas pessimiste pour la prochaine présidentielle : "Les forces de gauche partent avec un handicap mais elles peuvent le rattraper et gagner. L'échec de 1993 s'est traduit par un résultat qui permet aux socialistes de prendre leur revanche." Bref, contrairement à certaines rumeurs, il entend bien qu'un socialiste lui succède à l'Elysée. Et il pèsera de tout son poids, entre les deux tours, pour aider à la réussite de cet objectif. D'ailleurs, le chef de l'Etat ne cherche pas à biaiser : "Je suis européen et socialiste. Je voterai pour la liste européenne qui sera socialiste." Une position qui clarifie les controverses sur le soutien que François Mitterrand aurait apporté à la liste conduite par Bernard Tapie. Le président de la République a reconnu, toutefois, que le patron de l'OM avait choisi le camp du progrès, à l'inverse de Silvio Berlusconi. Une différence de taille, il est vrai. Après avoir souligné qu'il avait "facilité l'adhésion de Michel Rocard au Parti socialiste", il a reconnu que celui-ci "y avait apporté quelque chose de plus."

Revenant sur la question du chômage, François Mitterrand a constaté que le référendum proposé par Philippe Séguin était trop vague : il aurait "mieux compris que l'on demande aux Français s'ils désirent que les partenaires sociaux discutent sur un contrat social pour l'emploi, cela pourrait comprendre par exemple, ce que je souhaite, que l'on puisse consacrer 10 % du temps de travail à la formation à tout âge, à des aménagements du temps de travail, ou à la création d'emplois de proximité."

Bien que courtoise, la cohabitation ne peut masquer des divergences au sommet de l'Etat. François Mitterrand n'a pas cherché à les taire : "Je n'approuve pas certains aspects de la politique sociale de Monsieur Balladur ou la révision de la loi Falloux. Mais je ne veux pas passer mon temps à batailler pour empêcher le gouvernement de gouverner." Il a reconnu que le gel des essais nucléaires constitue un "point de désaccord majeur avec ce gouvernement". Confirmant ses déclarations du 5 mai (lire pp. 24 et 25), François Mitterrand a répété qu'il avait décidé de stopper les essais nucléaires et avait été suivi par les autres grandes puissances. "C'est le président de la République qui décide. La France maintiendra son moratoire sauf si l'un de ses partenaires, manquant à sa parole, engage des expériences nucléaires." Toutefois, il envisage de demander au peuple de trancher "en cas de conflit grave avec le Parlement ou avec le gouvernement" en particulier lors de la discussion sur la loi de programmation militaire.

Quant à son avis sur l'attitude de son successeur en ce domaine, le président a rappelé qu'il avait émis là une "prévision" toute personnelle.

Regrettant le manque de mobilisation des pro-européens dans la campagne qui démarre, il fait remarquer que l'idée européenne reste "très forte". Quatre nouveaux pays demandent à y entrer sans compter les candidatures de la Pologne et de la Hongrie, "ce qui prouve que l'Europe de Maastricht ne déplait pas tant que cela aux peuples" ajoute celui qui entend marquer la présidence du Conseil des ministres de l'Union européenne, qu'il occupera entre janvier et mai 1995.

Sur l'actualité internationale, François Mitterrand a confirmé ses choix et ses préférences. Sur la Bosnie, il reste persuadé qu'une négociation rapide constitue un moyen de retrouver la concorde nécessaire, en précisant : "pas de temps à perdre pour le retour à la paix". Mais ce 10 mai 1994 à Pretoria "est pour moi un jour de grande joie" a-t-il précisé pour cette journée où Mandela est devenu le premier président noir d'Afrique du Sud. "Il a fallu l'intelligence et le courage de Mandela et de De Klerk pour réussir l'insoupçonnable." Convictions, fermeté, fidélité, François Mitterrand a aussi fait preuve de clarté et de chaleur. "Il a la frite", commentait Michel Rocard.

L. C.-S. et J.-P. B.

STAGES D'ÉTÉ LA ROCHELLE

du 8 au 12 juillet 1994

Des places sont encore disponibles

1 ❐ L'emploi : un enjeu de cohésion sociale

2 ❐ La place des femmes dans la société

3 ❐ La dynamique électorale

4 ❐ Le nouvel ordre international

■ **Prix de l'inscription :**

600 F + hébergement (par ex. : studio 504 F pour 4 nuits).

■ **Bulletin d'inscription**

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

■ **Stage choisi :** ❐ 1 ❐ 2 ❐ 3 ❐ 4

Pour s'inscrire, renvoyer le bon d'inscription, accompagné du chèque de 600 F, au Parti socialiste
Secrétariat national à la Formation,
10, rue de Solferino - 75007 Paris

Pour tous renseignements

45 56 78 86

COMITÉS DE GROUPES EUROPÉENS

Quand syndicats et employeurs vivent l'Europe

L'Europe sociale existe. La délocalisation de l'usine Hoover en Ecosse ne doit pas le faire oublier. Elle avance lentement, elle recule quelquefois, mais elle progresse quand même.

En novembre dernier, les fédérations de la métallurgie de deux pays européens -CFDT et FO pour la France, Svenska et Sif pour la Suède- publient une déclaration commune pour appeler à la fusion entre Renault et Volvo qu'elles jugent nécessaire. Si la Suède avait été alors membre à part entière de l'Union européenne, les syndicats des deux entreprises auraient pu aller plus loin dans leur démarche et, peut-être, davantage peser sur la décision finale qui a été négative.

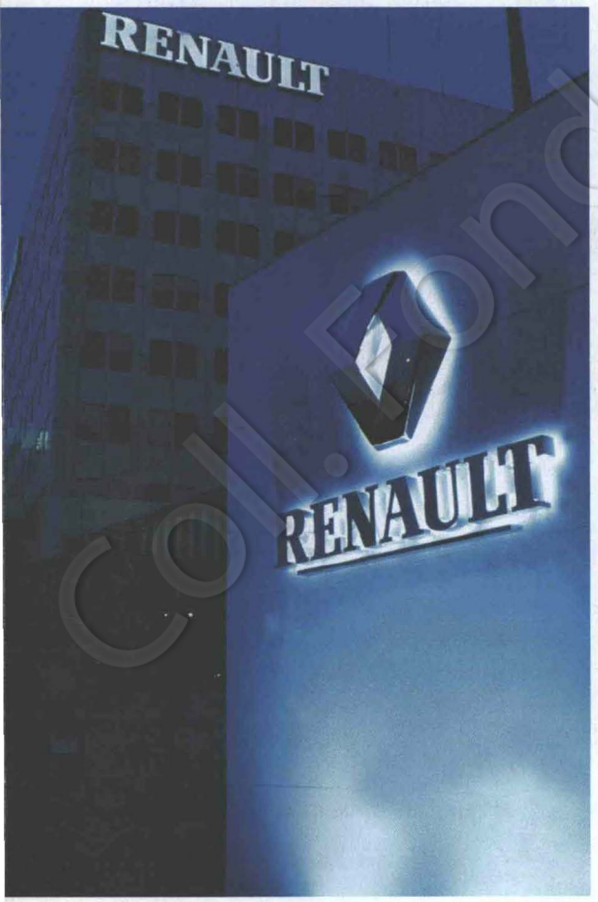

Renault a déjà mis en place un "comité européen".

Renault est, en effet, l'une des multinationales françaises à avoir déjà mis en place "un comité européen" sans attendre que la proposition de directive du Conseil européen, élaborée en 1991, entre en vigueur. Pour que l'information, voire la consultation, des salariés puisse se développer selon les principes de la Charte sociale, cette proposition prévoit la création d'un comité européen d'entreprise ou de groupe dans les sociétés employant au moins mille salariés et ayant, au moins, deux établissements de plus de cent salariés dans des Etats différents de la Communauté. Elle pourrait concerner près de seize millions de salariés et un millier d'entreprises.

Les entreprises françaises jouent le jeu

Onze Etats l'ont acceptée, mais pas la Grande-Bretagne qui, comme toujours en la matière, bloque le processus. Grâce au traité de Maastricht, il est possible désormais de tourner la difficulté en soumettant la question à la discussion des partenaires sociaux européens afin de faire adopter ensuite le texte à la majorité simple pour le rendre contraignant déjà pour les onze signataires, et peut-être pour les quatre pays qui viennent d'entrer dans la Communauté. Mais il faudra encore attendre, si tout va bien, la fin de l'année.

La lourdeur des procédures européennes n'est pas la seule cause de ce retard. L'Unice, qui regroupe le patronat européen, freine, lui aussi, des quatre fers. En l'absence de représentation internationale collective au sein du groupe, les multinationales peuvent jouer facilement une usine contre l'autre, un pays contre l'autre. Ce ne sont pas des structures représentatives à l'échelon national qui peuvent s'opposer à la stratégie internationale d'une firme qui ne recule pas devant le dumping social. On l'a vu en France, récemment, avec l'affaire Hoover.

Côté patronal comme côté syndical, l'enjeu est donc d'importance. Et l'on comprend que l'Unice ait diffusé complaisamment les résultats d'une enquête sur la question, montrant que seule une multinationale sur quarante a déjà mis en place ce type de procédure. 59 % des multinationales fournissent à leurs salariés des informations sur leurs résultats financiers, et 25 % seulement sur leur stratégie.

Mais la France est l'un des pays où les multinationales jouent le plus le jeu de la représentation européenne, et depuis le plus longtemps. Depuis sa nationalisation, et parce qu'elle avait rencontré une forte opposition en Allemagne quand elle avait voulu y fermer une usine de fabrication de téléviseurs, Thomson fait, à cet égard, figure de pionnière. En 1985, sa branche grand public crée une double structure d'information et de consultation dans quatre pays européens, associant les syndicats associés ou non à la Fédération européenne de la métallurgie, pour les informer de "l'activité économique, industrielle et commerciale". BSN commence à la même période à réunir de façon informelle les syndicats des sept pays européens où elle est implantée : lors d'un colloque, le directeur général des ressources humaines du groupe reconnaît avoir "ressenti beaucoup d'agressivité de la part de (nos) grands confrères européens et français". Bull crée le troisième comité d'information européen suivi, à partir de 1989, par Saint-Gobain qui réunit les représentants syndicaux de onze pays européens pour leur présenter la stratégie du groupe. En 1990, Rhône-Poulenc tient une réunion analogue. Pechiney, Elf-Aquitaine font de même. Le 28 juillet 1989, le Premier ministre, Michel Rocard, demande aux présidents des entreprises publiques de "mettre systématiquement en place des comités de groupe rassemblant des salariés de toutes les filiales en Europe."

Certes, ces réunions présentent souvent un caractère informel puisque le cadre juridique n'existe pas encore. Mais un mouvement est lancé. "Nous voyons aujourd'hui émerger, note Udo Rehfedt (1), un des spécialistes de la question, les premiers éléments d'un système européen des relations professionnelles qui pourra structurer l'espace social européen à côté des acteurs aujourd'hui dominants que sont les Etats nationaux et les institutions européennes."

Monique Grima

(1) Udo Rehfeldt : "Information et consultation des salariés dans les entreprises transnationales : l'expérience des comités de groupe européens." juillet 1991, GIP mutations industrielles, 26 Bd Richard-Lenoir, 75011 Paris.

UN AN APRÈS, LA POLÉMIQUE REPREND

Mort de HB, le prix du danger

La polémique sur les circonstances de la mort du preneur d'otages de la maternelle de Neuilly rebondit. Deux magistrats du Syndicat de la magistrature mettent en doute, dans un livre, la légitime défense. Sans éclaircir de nombreuses zones d'ombre.

Ce matin du 15 mai 1993, quand les policiers du RAID donnent l'assaut de la maternelle Commandant Charcot à Neuilly, ils n'ont qu'une préoccupation légitime : sauver la vie des six enfants encore retenus en otages depuis deux jours. Le preneur d'otages qui se fait appeler HB (Human Bomb) a disposé des explosifs dans la salle de classe et il peut les actionner à tout moment. On constatera également, après coup, qu'il portait un sac contenant des explosifs prêts à l'emploi. Face à ce danger vivant, sa mort ne surprendra personne. Mais que dit le ministre de l'Intérieur pour justifier cette mort qui n'est pas dans les habitudes du RAID, une unité spéciale d'intervention qui considère qu'une opération n'est totalement réussie que si elle fait zéro victime ? "Le forcené dormait, il s'est réveillé, il a eu un geste de menace, on l'a tué." La thèse de la légitime défense. Confirmée par l'un des deux tireurs du RAID chargés de neutraliser le forcené. Une thèse qui s'étiole depuis un an, sous le poids des éléments accumulés par le Syndicat de la magistrature. Deux de ses membres, Alain Vogelweith et Béatrice Patrie, défendent dans "La mort hors la loi d'Erick Schmitt" la thèse d'une élimination préméditée à caractère politique.

Une cible décidément immobile

A l'appui de ses affirmations, le Syndicat de la magistrature cite pour preuve une expertise balistique qui démontre l'immobilité de la "cible" HB au moment de l'assaut. Autres indices d'un probable sommeil : le médecin-capitaine des pompiers, Evelyne Lambert, a testé à plusieurs reprises sa capacité de réaction en prévision de l'intervention policière, sans rien obtenir d'autre que de brefs réveils ponctuant une léthargie profonde. En outre, les experts pensent qu'un homme peut difficilement tenir plus de 40 à 45 heures éveillé. Le matin de l'intervention, Schmitt est debout depuis au moins 48 heures. Commentaire sobre d'Evelyne Lambert à l'annonce du dénouement : "J'ai été véritablement surprise d'apprendre la mort du preneur d'otages." En revanche, il n'est pas démontré qu'il a ingurgité le café contenant des produits anesthésiants. L'autopsie n'en retrouvera pas la trace. Dans cette affaire, où la vérité officielle est malmenée, les cassettes vidéo et audio en possession du RAID, qui permettraient d'établir objectivement l'état de Schmitt au moment de l'assaut, ne sont pas exploitables. Les cassettes vidéo auraient enregistré en boucle les images de la salle de classe à partir d'une caméra censée filmer les enfants pour rassurer les parents, et qu'Evelyne Lambert a déplacée subrepticement peu avant l'intervention. A moins que le RAID ne garde pour lui des images obtenues par un autre procédé dont il a le secret. Dans les cassettes audio remises au juge, il n'aurait manqué que celle enregistrant l'intervention finale. Des occultations de preuves bien inquiétantes... Les enfants avaient-ils été tous évacués par la seconde équipe d'intervention au moment de la "neutralisation" d'HB ? La question, décisive, reste aussi sans réponse.

Côté coulisses du drame, c'est le départ du procureur Pierre Lyon-Caen dans la nuit précédant l'assaut qui suscite les interrogations. Dès les jours suivants, il émettra des doutes sur la réalité de la légitime défense. Il a donné son accord de principe à une intervention sans se prononcer sur ses modalités. Observons néanmoins que le départ du procureur, s'il n'est pas illégal en soi, a pu faciliter par la suite quelques entorses au droit. Le ministre et les policiers, dès lors entièrement maîtres de l'opération, pourront souligner qu'il se retire de sa propre initiative, après une dure journée de négociations inabouties avec le malfaiteur... Il est tout aussi incontestable, selon le préfet des Hauts-de-Seine lui-même, Charles-Noël Hardy, qu'une consigne de "neutralisation" a été approuvée par le ministre. Et "neutralisation" pour le préfet ne pouvait signifier que "tir à tuer". Des explications données dans le bureau du juge d'instruction, avant d'y apporter quelques réserves...

La justice, saisie depuis juillet dernier d'une plainte avec constitution de partie civile de la sœur de Schmitt devra trancher entre ces différentes versions. L'affaire gêne le pouvoir. A l'automne dernier, Pasqua attaquait en diffamation les responsables du Syndicat de la magistrature pour publication d'un article dans la revue "Justice". A présent, c'est Pierre Méhaignerie qui menace de porter plainte pour recel de violation du secret de l'instruction. Les auteurs de "La mort hors la loi..." ont mené une véritable contre-enquête, allant jusqu'à interroger des témoins et à ouvrir largement le dossier d'une instruction dirigée par Alain Prache. Des méthodes que certains de leurs collègues contestent parfois. Il reste que sur le fond, le pouvoir, qui ne s'est pas privé de politiser cette affaire, doit à présent s'expliquer. Un an après le drame, l'opinion n'est-elle pas prête à accepter la vérité ?

Gilles Aïdan



LE TUNNEL SOUS LA MANCHE EXISTE ENFIN

L'Angleterre s'amarre à l'Europe

L'Angleterre n'est plus une île. Une journée historique, ce 6 mai 1994, où le président de la République française et la reine d'Angleterre ont inauguré le tunnel sous la Manche. Se trouve concrétisé, enfin, le rêve qui enflamma l'imagination des hommes pendant deux siècles. La technique et le financement confirment la décision politique, l'Angleterre fait désormais partie du continent européen.

Ce n'est que vers 8000 avant notre ère, que les terres britanniques prirent le large. Jusqu'alors, la Tamise se jetait dans le Rhin, les animaux et les hommes gagnaient les pâturages britanniques par la terre ferme. A la fin de la dernière glaciation, les eaux montèrent et séparèrent l'Angleterre et l'Europe d'un bras de mer de trente-cinq kilomètres. Cette distance donna au tempérament britannique son identité davantage tournée vers le grand large que vers les terres voisines. Il n'est pas nécessaire de revenir sur les siècles de guerres qui ensanglantèrent les difficiles relations franco-anglaises sur mer, sur terre (française) ni, surtout, sur les dissenssions dans les opinions publiques.

Le thermomètre des relations franco-anglaises

Les premiers qui osèrent envisager un rapprochement entre ces deux peuples si proches et si rivaux, via un tunnel sous le pas-de-Calais, furent ces doux rêveurs d'ingénieurs à la fin du XVIIIe siècle. Les Français, qui ont toujours voulu cette jonction, se montrèrent les plus entreprenants. Il est symbolique que ce soit à Napoléon Ier qu'Albert Mathieu présenta, après la paix d'Amiens, ce bref répit pacifique, son projet de "galerie forée au fond du détroit". Dès lors le projet de tunnel servira de thermomètre au climat des relations politiques, diplomatiques et militaires franco-anglaises. Quand elles se réchauffent, ce projet se concrétise ; quand elles se refroidissent, il se perd dans les cartons. Si le XVIIIe fut propre à l'échauffement de l'imagination des ingénieurs, le XIXe vit l'entrée sur scène des politiques par l'intermédiaire d'hommes d'exception comme Thomé de Gamond, le "père" du tunnel. Cet ingénieur, élève des Saint-Simoniens, ne se contenta pas du rêve de narguer la géographie, il conçut un projet pour rapprocher les hommes à une période où les innovations techniques enthousiasmaient les énergies.

A la suite des ingénieurs, les diplomates puis les milieux économiques se saisissent du projet. Au point qu'en 1875 une charte du tunnel est signée et que les premiers travaux commencent à Sangatte. 1.839 kilomètres sont même creusés en France et 1.920 côté anglais entre 1880 et 1884. Des visites de ce souterrain sont organisées par Sir Edward Watkin qui espère obtenir la concession ferroviaire. Mais ces initiatives seront stoppées par la montée organisée des inquiétudes anglaises devant des cauchemars d'invasion de leur île via ce boyau sous-marin. Dans le contexte économique de crise qui n'encourage ni l'ouverture ni l'aventure, le refus sera violent et durera longtemps. Ces mauvaises humeurs et ces défiances persisteront près d'un siècle. Malgré les efforts des pro-européens et des adeptes de l'ouvrage, dont l'ancien ministre Jules Moch, un nouvel échec survint en 1975. Georges Pompidou et Edward Heath avaient pourtant scellé ce projet, mais leur disparition de la scène politique, la grave crise économique anglaise et, surtout, la réticence de l'opinion britannique à l'adhésion européenne eurent raison des premiers travaux. La Grande-Bretagne abandonne unilatéralement la partie. La déception est immense côté français.

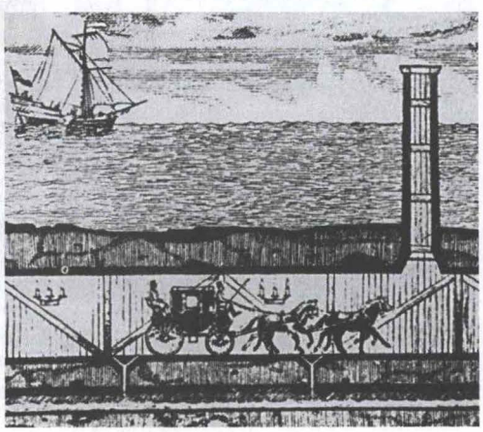

Depuis 1751, vingt-sept projets se sont succédé pour traverser la Manche à pied sec.

Caution de l'engagement européen

Il faudra attendre l'élection de François Mitterrand et l'arrivée à Matignon du nordiste Pierre Mauroy pour espérer à nouveau. Dès la réunion du 11 septembre 1981, il est clair que le serpent de mer va mourir pour laisser place au tunnel. Il ne manque que l'adhésion définitive des

35 minutes de

Il aura fallu 100 milliard de francs de fonds privés, sept ans de travaux (1) et près de treize mille ouvriers sur le plus grand chantier du monde, pour réaliser cet ouvrage d'art si longtemps attendu. Belle revanche du rail sur l'auto, il entrera en service progressivement pour changer la géographie de l'Europe.

Le Tunnel sous la Manche se compose de deux tunnels ferroviaires principaux parallèles (50 kilomètres dont 38 sous la mer, et 7,6 mètres de diamètre) et d'un tunnel central plus petit destiné aux services de maintenance et d'entretien. Chaque tunnel principal comporte une voie unique, monodirectionnelle. Celui du sud va de la France vers la Grande-Bretagne et celui du nord dans le sens inverse. Les tunnels ont été creusés dans les couches imperméables de craie bleue, à 40 mètres sous le lit de la Manche. La galerie de service a été forée la première, pour contrôler la stabilité et l'état de la craie. Les équipes de forage de cette galerie se sont rejointes le 1er décembre 1990. C'était la première connexion terrestre réalisée entre la France et la





Les communications vers le Nord dynamisent la région Nord-Pas de Calais. Une occasion saisie par les responsables.

Britanniques. C'est Margaret Thatcher qui l'apportera comme caution de l'irrévocabilité de l'engagement européen de son pays. Il est vrai que le montant de la contribution britannique au budget européen, dénoncé avec sa véhémence habituelle par le Premier ministre, fit l'objet, après bien des tête-à-tête orageux, d'un règlement à l'amiable avec les autorités françaises. Les Français acceptèrent le principe de l'absence de financement public, Madame Thatcher ravala son rêve de pont sur le Channel. La signature eut lieu à Lille le 21 janvier 1986, l'engagement du lien fixe était pris. Après le choix du projet Eurotunnel, l'aventure pouvait commencer.

Lyne Cohen-Solal

traversée, de quai à quai

Grande-Bretagne depuis l'ère glaciaire. La jonction du tunnel ferroviaire nord a eu lieu le 22 mai 1991, celle du tunnel sud le 28 juin. Au total, 150 kilomètres de forage (onze tunneliers montés sur place creusaient en permanence) et de bétonnage. Le forage s'est effectué simultanément sous terre et sous mer. En France, les travaux ont commencé à Sangatte, près de Calais, par un puits de 50 mètres de diamètre et de 65 mètres de profondeur. Couvrant respectivement 700 et 150 hectares, les terminaux français et anglais disposent de huit longs quais d'embarquement.

A bord des navettes "Le Shuttle"

Après la mise en service du tunnel, hommes, véhicules et marchandises seront transportés par des navettes aux couleurs bleue et verte. C'est le "Shuttle", exploité par la société franco-britannique Eurotunnel. Il fonctionnera 24 heures sur 24. La vitesse maximum du Shuttle sera de 140 km/h. La traversée, de quai à quai, s'effectuera en 35 minutes. En cumulant les délais de péage, de douane, d'embarquement et de débarquement, la traversée de la Manche d'autoroute à autoroute durera à peine plus d'une heure. Chaque navette passagers est conçue pour transporter jusqu'à 180 voitures. Une navette est constituée de deux rames et chaque rame comporte une locomotive, un wagon d'embarquement, 12 wagons double-pont et un wagon de débarquement. Les navettes fret sont distinctes des navettes passagers et, sur le terminal de Calais, les conducteurs de poids lourds disposent de leur propre infrastructure d'accueil.

En octobre seulement démarrera le service passagers. Les automobilistes se présenteront au péage de l'un des deux terminaux (près de Calais en France ou près de Folkestone en Grande-Bretagne), achèteront un billet (2) et seront orientés vers la prochaine navette en partance. Au rythme de quatre départs par heure aux heures de pointe, trois aux heures plus calmes. C'est après le péage que s'effectueront les formalités de douane. Les automobilistes embarqueront ensuite eux-mêmes leur voiture sur le Shuttle car ils ne la conduieront pas à l'intérieur du tunnel. Dans la navette les passagers pourront se dégourdir les jambes . A l'arrivée, ils pourront rejoindre directement l'autoroute. Les passagers piétons des trains directs embarqueront sur "Eurostar" qui relie Paris à Londres en trois heures en attendant... 2002 et le TGV Londres-Douvres.

Chrystie Lipani

1. 15 décembre 1987, début des travaux de construction du tunnel.
2. Il est possible d'acheter un billet à l'avance mais il n'existe pas de système de réservation. Toutes les agences de voyage qui proposent la Grande-Bretagne parmi leurs destinations vendent des billets.
Egalement au "Bureau d'information et de vente "Le Shuttle", à la Maison de la Grande-Bretagne, 19 rue des Mathurins, 75008 Paris. Tél. 44 51 56 20.
Terminal français :
accès direct par l'autoroute A 16 (par Boulogne et Dunkerque) ou A 26 puis A 16 (depuis Arras et Paris) et les bretelles d'accès, en passant par l'échangeur de Fort-Nieulay.
Terminal britannique :
accès direct par l'autoroute M 20 et les voies spéciales de raccordement (sortie 11 A).

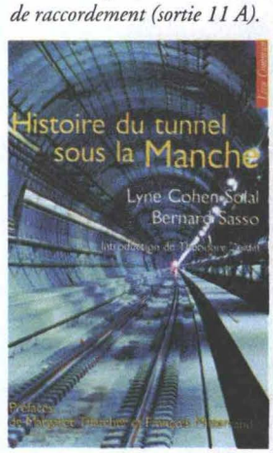

Pour en savoir plus sur l'histoire politique et diplomatique de ce projet, lire également l'édition actualisée de l'"Histoire du tunnel sous la manche" par Lyne-Cohen Solal et Bernard Sasso, qui vient d'être édité chez Lieu Commun (234 p, 120 F.)

Ville de Longjumeau
Essonne
21.000 habitants

recrute par voie de mutation

Attaché
Responsable du secteur Enseignement - Enfance

- Coordinateur du secteur scolaire et péri-scolaire de la ville, il (elle) aura la responsabilité du fonctionnement : 13 établissements scolaires, 3 centres de loisirs, 11 accueils péri-scolaires, la restauration scolaire.
- Outre les missions classiques dévolues à l'emploi (gestion budgétaire et du personnel, commissions scolaires et extra-scolaires, Caisse des Ecoles, relations avec les enseignants), il (elle) devra assurer la mise en place et le suivi des projets des écoles, ainsi que le fonctionnement du Conseil Municipal d'Enfants.

Profil :
- expérience dans une fonction similaire,
- qualités relationnelles, sens de l'organisation et de l'encadrement.

Poste à pourvoir au 1er juillet 1994.

Envoyer les candidatures avec CV à :
Monsieur le Maire
156, Grande Rue - BP 482 - 91160 Longjumeau

Ville de Besançon
Doubs
12.000 habitants

recrute par mutation

Rédacteur
pour le Secrétariat général Bureau des Affaires juridiques

- Formation juridique (droit public ou droit privé) exigée.
- Esprit de synthèse ou d'analyse.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 81 61 50 38.

Candidatures, CV, photo et copie des diplômes à adresser à Monsieur le Maire Service Ressources Humaines 2, rue Mégévand 25034 Besançon cedex.

Au plus tard le 25 mai 1994.

Fédération de l'Aude
Fête de la Rose

le samedi 28 mai 1994 à Villemoustaussou

Programme
- 15 h : ouverture du village socialiste
- 17 h : grand meeting politique avec Michel Rocard
- 19 h : tombola
- 19 h 30 : repas
- 21 h 30 : concert Pierre Perret
- 23 h 30 : grand bal

Venez nombreux

Vous pouvez vous procurer votre billet auprès de votre secrétaire de section ou à la fédération de l'Aude 36, rue Fédou 11000 Carcassonne.

Tél. : 68 25 42 09

EMPLOI

JH 29 ans, maîtrise Droit et Sciences Po. Paris, 3 ans exp. prof. chargé d'études, ch. poste dir. cab., chargé de mission, communication.
(1) 45 77 53 23 (rép.)

JF, secrétaire de rédaction expérimentée, cherche travaux correction, révision, rewriting. Macintosh. Soin et ponctualité assurés.
(1) 42 05 86 33 (le matin avant 10 h ou le soir ap. 20h30)

H 30 ans, attaché territorial, cherche poste administratif ou politique, collectivités locales des Alpes, Pyrénées, Auvergne et Jura.
(16) 67 86 68 12
ou (16) 67 61 77 56

Ex-attaché parlementaire, cycle perf. ENA, formation économie sociale, expérience collectivités locales, dév. éco-soc. cult. Cherche urgent poste directeur cabinet, chargé de mission, directeur gestion communication, relations publiques. Libre rapidement.
(16) 96 70 34 49 (rép.)

IMMOBILIER

Je vends

Espagne, 45 km Alicante, studio meublé + loggia 150.000 F. Lozère, immeuble / rapport R + 3, boutique + deux 3 pièces 700.000 F. Urgent. (16) 67 49 96 64 ou (16) 67 31 07 93

Cap d'Agde (34). Vends studio meublé dans résidence 3 étoiles. Solarium, piscines (adultes, enfants), emplacement de premier ordre. Rapport : 30.000 F par an (juin à sept.). Prix : 200.000 F. (1) 42 09 71 45

Aisne. Maison de campagne sur un large terrain. 1 grande pièce, poutres apparentes, vaste cheminée. 2 ch. 1 s de b, 1 cuisine. Grottes autour de la maison avec four à pain. Plan d'eau à 15 km. 280.000 F (1) 47 33 11 89

Je cherche

Jeune fille cherche, pour durée études Paris, studio non meublé, quartier latin ou proximité, à partir de septembre 94. (1) 44 26 45 29 ou (16) 77 22 70 36

Cherche 2 pièces, Paris ou RP. Loyer modeste. (1) 45 56 78 29

Etudiant, salarié à mi-temps, sérieux, calme et non-fumeur, cherche chambre indépendante, loyer 1.000 à 1.600 F. Préf. Sud 92. ((1) 46 64 13 96

AUTOS MOTOS

Moto 500 XV Yamaha Spécial Custom (3). 15.000 F
(1) 47 93 36 52

VACANCES

Basse Corrèze loue 2ème quinzaine août, pour 4 personnes. 3.000 F tout compris. Descriptif sur demande.
(16) 65 32 49 81 (le soir)

46. Loue mai/août maison super. tt confort 11 pers. 6 ch. 3 bs, 6.000 m2 clos. Draps, lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, TV, tél., piscine, s. de jeux, tennis 300 m. Gastronomie, randos. Prix et doc au (16) 65 24 32 78

Office Tourisme Bagnols (83600 Var) dispose locations villas ou appartements. Calme, mer 18 km (Fréjus, St-Raphaël). Ecrire ou tél. au
(16) 94 40 65 20 (Me Corbisier)

Portugal 50 km de Lisbonne, loue maisons de particuliers dans village de pêcheurs typique, bord de mer.
(16) 53 40 92 01

40260 Linxe. Côte landaise. Camping municipal Le Grand-jean. 3 étoiles. Océan et lac à 10 mn. Loc. mobilhomes.
(16) 58 42 90 00
Fax : (16) 58 42 94 67

Golfe de St-Tropez, centre Ste-Maxime. Plage de sable fin à 50 m. Studios confortables, 2/3 pers. Semaine, quinzaine, mois. (16) 94 49 07 95 /
(1) 42 22 08 63

Danemark. Loue confortables chalets sur la riviéra danoise. Situation tranquille. A seulement 10 h de Paris.
(16) 53 40 92 00

Votre petite annonce dans "Vendredi". 120 F le passage, 200 F les 2.

Landevennec, Finistère, presqu'île de Crozon (50 km Brest / Quimper). Hôtel-Restaurant de charme. Chambres avec vue sur la mer, calme. Poss. randonnées pédestres, équestres, VTT. Ouvert toute l'année.
(16) 98 27 70 83

DIVERS

Vends superbe canapé 3 places, convertible, sommier lattes, moucheté gris et noir, excellent état. Valeur neuf : 5.500 F, vendu 3.000 F.
(1) 42 62 82 43 (rép.)

Vends collection complète "Evénement du Jeudi" du n°1 à 480. Parfait état. 3.500 F à débattre. (16) 33 52 84 37 (après 19h). Livraison possible sur Ouest, RP, Normandie, Bordeaux.

Vends clarinette, excellent état. 3.000 F. (1) 60 11 80 10 (HB demander Marie-Pierre ou Pascale)

Appareil photo Nikon TW Zoom 35/80 mm, macro, autofocus. 800 F.
(1) 45 56 77 26

PASSEZ VOS PETITES ANNONCES DANS "VENDREDI"

NOS TARIFS 94 :

le module : 2.000 F HT
1/12e de page : 3.500 F HT
1/6e de page : 6.000 F HT
1/4 de page : 10.000 F HT

Adressez votre annonce accompagnée de votre chèque libellé à l'ordre de "Vendredi" à : "Vendredi" Annonces
10 rue Solferino, 75007 Paris
Tél.: (1) 45 56 78 57 / 78 56
Fax : (1) 45 51 47 03

Le service public à l'heure européenne

Devant les menaces de déréglementation et face au développement de la concurrence au niveau européen, la notion de service public -qui implique des prestations égales pour tous les citoyens- doit être valorisée. Pierre Bauby, chargé de mission à l'EDF, plaide pour la cohésion sociale, Jean-Claude Desrayaud, syndicaliste, récuse la privatisation, et Reine-Claude Mader, représentante des consommateurs, appelle au développement de la concertation avec les usagers.

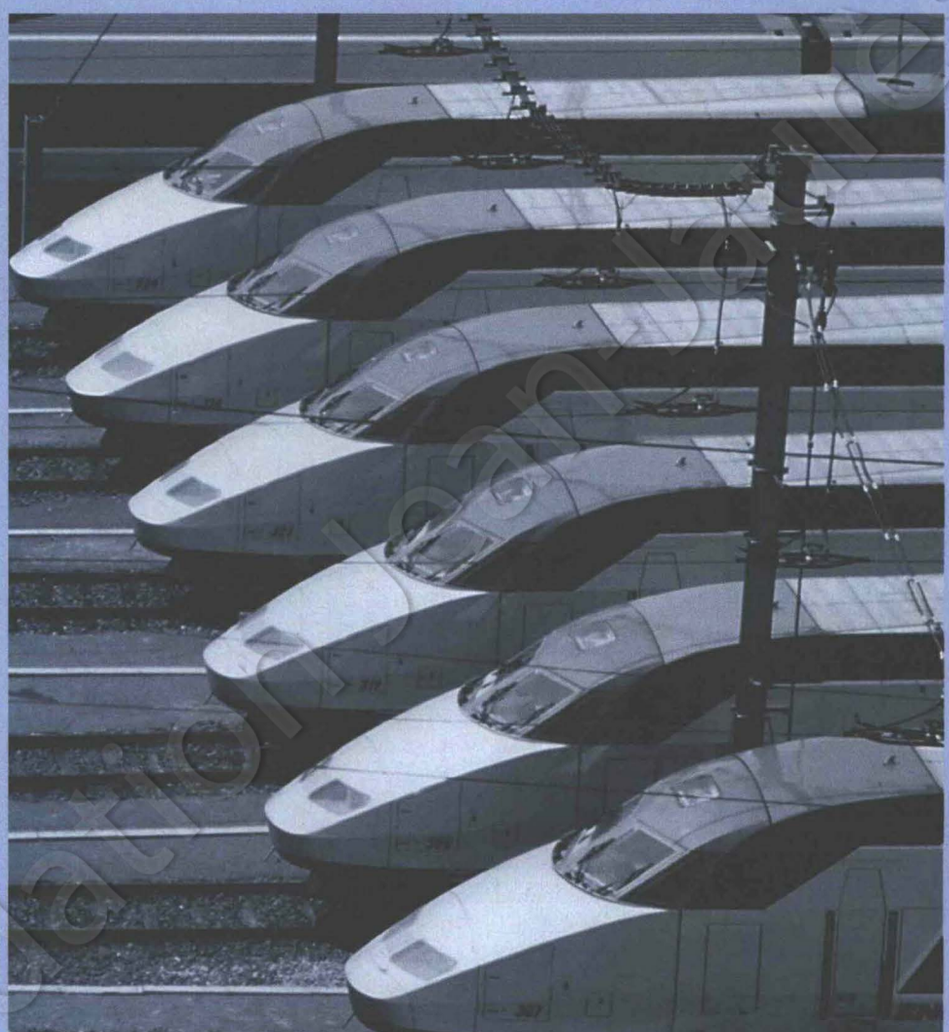

Concurrence et cohésion sociale

Pierre Bauby*

Jusqu'ici, la mise en œuvre du Marché commun, fondé sur le libre échange, le règne du marché et de la concurrence, a placé les services publics en position de suspects. Elle a conduit les institutions européennes, en particulier la Commission, à vouloir "déréglementer" les services publics. Compte tenu des missions collectives qui leur sont assignées ainsi que de leurs caractéristiques techniques et économiques, ces services publics disposent souvent du monopole d'une activité ou d'un service. Au lieu de se demander par quelles mesures de régulation on peut empêcher une entreprise de service public d'abuser de ses droits spéciaux ou de son monopole, la Commission et sa direction générale IV (concurrence) se sont proposées de "démonopoliser" en introduisant la concurrence. Une remise en cause de la contribution des services publics à la cohésion sociale et à la solidarité.

Un rejet de cette orientation ne doit cependant pas conduire à une défense figée de la situation actuelle, niant les questions qui se posent et les aspirations des consommateurs. Il s'agit plutôt de répondre aux défis actuels en développant une conception rénovée des services publics sur le plan européen, dans une démarche ouverte, faite de réexamen de ses fondements en même temps que d'actualisation aux mutations économiques, sociales et culturelles.

L'usager-objet doit devenir sujet, être reconnu et traité d'égal à égal sur la base de relations de partenariat. Des contre-pouvoirs sont à développer à l'intérieur des services publics, par une décentralisation et une démocratisation effective de leur fonctionnement dans leurs rapports avec l'extérieur, par la reconnaissance de la place des usagers-citoyens et des collectivités territoriales, et par la création d'offices indépendants d'évaluation.

Répondre à ces différents problèmes implique de sortir du "jeu à deux" entre régulateur (puissance publique) et opérateur (entreprise de service public), en faisant intervenir, d'une part, les personnels et leurs organisations syndicales, ▶

d'autre part, les consommateurs (les usagers domestiques comme les industriels, grands et petits) et leurs représentants. De par leurs expériences multiples, ils disposent de nombreuses informations qui "manquent" au régulateur. Seules des confrontations pluralistes, et finalement la démocratie et la citoyenneté, sont susceptibles de régénérer les rapports régulateur-opérateur.
Il s'agit de mener de front cinq types de réponses essentielles à une redéfinition des missions de service public sur le plan européen :

Il faut élaborer une charte européenne des services publics de même poids juridique que les autres textes fondateurs de la Communauté.



1. La nécessité de redéfinir l'intérêt général, longtemps défini en France dans un cadre qui faisait l'objet d'un large consensus, même si son contenu offrait matière à de nombreux affrontements, en particulier sur le plan politique : l'Etat-nation est écartelé entre, d'un côté, la montée du "local" et le recentrage sur le microsocial, de l'autre, la construction européenne et l'international. Il s'agit donc de concevoir un nouveau cadre accepté de définition de l'intérêt général, agrégeant : d'une part, le local, le régional, le national et l'européen ; d'autre part, le technique, l'économique, l'environnemental, le social et le culturel, nouveau cadre permettant un exercice réel de la citoyenneté à tous les niveaux.
2. La soumission des services publics à des règles de droit clairement établies, précises mais limitées, sous le contrôle des juridictions nationales et communautaires.
3. Le développement de contre-pouvoirs et de participations à la fois internes et externes ; internes, pour une profonde démocratisation permettant l'intervention réelle des personnels et des organisations syndicales ; externes, par la reconnaissance d'usagers-consommateurs comme partenaires-citoyens, de leurs associations et, plus largement, des mouvements sociaux en alliance avec les collectivités territoriales.
4. La mise en œuvre de processus, indépendants et rendus publics, d'évaluation aussi bien des objectifs et réalisations des services publics que des régulations publiques ; la séparation ou la différenciation opérateur-régulateur ne doit pas déboucher sur un face-à-face fermé, mais permettre de répondre aux demandes sociales de transparence ; il s'agit de passer d'un jeu à deux à des confrontations pluralistes.
5. Le déploiement de politiques sociales internes et externes, partie intégrante des missions de service public et pas seulement mesures d'accompagnement. Les services publics ont un devoir de citoyenneté à l'égard de la collectivité.

Le mémorandum déposé à la mi-mars 1993 par le gouvernement français auprès de la Commission européenne pour l'inciter à élaborer une charte européenne des services publics va dans ce sens. Encore faudra-t-il qu'une telle charte ait le même poids juridique que les autres textes fondateurs de la Communauté ; l'objectif devrait consister à l'intégrer aux traités lors de leur révision prévue pour 1996, afin de rééquilibrer la logique de concurrence par celle de la cohésion sociale, de fonder un droit des services publics à côté et en interaction avec celui de la concurrence.

Définir une notion européenne de service public

En Europe, tous les Etats, même les plus libéraux, ont des services publics appelés dans certains pays "services d'intérêt général" ou "public utilities" plus au moins développés en fonction de leur histoire. Les secteurs couverts dans les autres pays de l'Union européenne sont les mêmes qu'en France mais les modalités de régulation diffèrent d'un pays à l'autre.
Un débat est donc nécessaire entre les pays pour définir une notion européenne de service public. Une telle problématique passe nécessairement par le développement d'initiatives sur le plan européen des acteurs sociaux, des mouvements syndicaux, populaires, associatifs, ouvriers et, plus généralement, des citoyens. L'Europe ne saurait être seulement un grand marché organisé autour du respect des règles de la concurrence. Elle ne prendra véritablement sens que si elle représente chacune des sociétés européennes, au sein desquelles les services publics ont un rôle éminent d'équilibre et de cohésion à jouer.

** Chargé de l'Observatoire Electricité et sociétés à la Mission prospective d'EDF.*

Une citoyenneté européenne

Un an après la publication de l'ouvrage "Les services publics au défi de l'Europe" qui rendait compte des travaux de l'association "Réseaux services publics" ses membres (responsables de services publics, syndicalistes, consommateurs, universitaires...) poursuivent la réflexion sur les fondements de la conception de service public à caractère industriel et commercial, dans le cadre européen. Pierre Bauby et Jean-Claude Boual ont dirigé ce travail qui présente les contributions de personnes attentives à l'évolution des services publics en Europe. Pour les chantres du libéralisme, il n'y a de solution que dans la mise en concurrence des chemins de fer, de la production et de la distribution de gaz et d'électricité (comme en Grande-Bretagne aujourd'hui), des postes et autres services publics. Les auteurs ne partagent pas cette opinion : ils proposent une rénovation des services publics qui s'intègre dans un projet de société européen, où les usagers et les collectivités locales doivent avoir leur mot à dire. Un livre d'actualité à la veille des élections européennes.*

* "Pour une citoyenneté européenne,
Quels services publics ?"
Editions de l'Atelier, collection Portes ouvertes.

Collection Jaurès

SERVICE PUBLIC ET DÉRÉGLEMENTATION

La privatisation contre l'intérêt général

Jean-Claude Desrayaud*

L'administration des PTT n'existe plus... depuis 1991. Elle est remplacée par deux exploitants : France Télécom et La Poste, personnes morales de droit public, sans capital social. Ce changement a été opéré dans un contexte concurrentiel européen en renforçant les missions de service public et le statut des personnels concernés.

En vingt-cinq ans, les télécommunications françaises sont passées du "22 à Asnières" aux minitels, fibres optiques, satellites, radiotéléphones et, bientôt, au multimédia.

Beaucoup d'acteurs économiques, financiers et politiques "lorgnent" sur cet outil économique et social moderne et performant, ici comme dans tous les pays développés.

Cela a commencé avec la déréglementation d'AT&T (la première compagnie privée américaine de télécommunication) sous Ronald Reagan, puis ce fut la privatisation de British Telecom par Margaret Thatcher. Des gouvernements, par option politique, par besoin budgétaire, devant la pression de puissants groupes industriels ou financiers, déréglementent et vendent les "bijoux de famille".

L'Europe et la France : un équilibre trouvé en 1990

Un premier livre vert européen sur les télécommunications a été publié en 1987. D'autres ont suivi sur les satellites, les radio mobiles... ou sont prévus (infrastructures, en 1995). Issus de compromis politiques, ces documents ont ouvert progressivement le secteur des télécommunications à la concurrence. Le monopole des opérateurs nationaux des télécommunications est progressivement réduit. Il sera quasiment aboli au 1er janvier 1998. La France a engagé sa réflexion et la prise en compte de ces évolutions dès le milieu des années 80. Dans le cadre de la loi Léotard sur la communication, Gérard Longuet, ministre des PTT de 1986 à 1988, avait esquissé une première tentative de libéralisation/privatisation des télécom. Le 15 octobre 1987, une grève cinglante du personnel des PTT a stoppé net ses velléités.

Le gouvernement Rocard et le ministre des PTT de l'époque, Paul Quilès, lancent en novembre 1988 un débat public de grande ampleur conduit par Hubert Prévot sur l'avenir des PTT. Ce débat, externe et interne à l'administration des PTT, aboutira le 2 juillet 1990 à la loi de réforme du service public de la Poste et des Télécommunications.

Le législateur consolidera les missions de service public. Il dotera la Poste et France Télécom de l'autonomie financière. Une grande négociation sociale, revendiquée par la CFDT, aboutit le 9 juillet 1990 au premier accord contractuel de l'histoire des PTT, signé par la CFDT, FO et la CFTC.

Des gouvernements, par option politique, devant la pression de puissants groupes industriels ou financiers, déréglementent et vendent les "bijoux de famille".

Le 29 décembre 1990, une seconde loi, dite de réglementation des télécommunications, traduira les directivees européennes issues du Livre vert de 1987. La réglementation sera séparée de l'exploitation. La première sera confiée à la puissance publique, la seconde à l'opérateur France Télécom.

La France a su, en cette année 1990, à la fois tenir compte des évolutions économiques, européennes et mondiales, et maintenir à un haut niveau le patrimoine commun constitué par le service public et une entreprise publique compétitive et moderne. Les deux lois de 1990 représentent un équilibre politique et social majeur entre service public et concurrence, entre intérêt général et besoins évolutifs des différentes catégories d'usagers et de clients.

Ces changements négociés avec les organisations syndicales se sont déroulés sans heurts sociaux. Certains ont même parlé de "révolution tranquille".

L'équilibre est rompu le 4 août 1993. Le nouveau ministre de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, Gérard Longuet, et le gouvernement décident, de transformer France Télécom en société anonyme. Une partie de son capital serait mise en bourse. Ce projet de loi devait être examiné à la session parlementaire du printemps 1994.

La loi de réglementation des télécommunications devait être modifiée pour ouvrir rapidement le secteur à la concurrence. La réaction syndicale et du personnel fut sans appel. Le 12 octobre, 75 % de salariés, dont 60 % de cadres, étaient en grève contre le projet de M. Longuet. Celui-ci se vit contraint une nouvelle fois de reculer et de retirer son projet.

La communication n'est pas une marchandise comme les autres. France Télécom, c'est 150.000 fonctionnaires attachés à leur statut. La CFDT est sans ambiguïté. Elle est contre la privatisation de France Télécom et contre toute atteinte au statut des fonctionnaires de France Télécom. Elle continuera à se battre sur ces deux axes.

Le slogan CFDT de 1988, "un avenir maîtrisé du service public et garanti pour le personnel" reste d'actualité.

Trois syndicats, le DPG (syndicat allemand des PTT), FO et la CFDT des Postes et Télécom ont signé en septembre 1993 un texte commun se positionnant contre les privatisations, les déréglementations, et pour des coopérations entre opérateurs publics de Télécom en Europe.

**Secrétaire général de la Fédération unifiée des Postes et Télécommunications-CFDT.*

Pour une charte européenne

Quelle concertation une association de consommateurs comme la Confédération syndicale du cadre de vie (1) entretient-elle avec les services publics ?

Reine-Claude Mader* : Elles siègent dans les conseils d'administration. Ce qui est regrettable, c'est qu'elles ont très peu de pouvoir. Elles sont informées des mesures en matière de tarification sans que les consommateurs puissent dire quoi que ce soit. En revanche, en faisant remonter auprès du service public concerné, les litiges auxquels elles sont confrontées, l'entreprise peut alors repositionner sa politique vis-à-vis de ses consommateurs en intégrant ce que proposent les associations de consommateurs. Ainsi, EDF, première entreprise publique ouverte à la concertation, a revu tous ses contrats clients avec l'aide des organisations qui font office de baromètre de satisfaction de la clientèle des services publics. ▶

Que préconisez-vous pour la frange de population qui, par ses difficultés, est exclue des services publics ?

R.-C. M. : Pour nous, tout le monde doit avoir accès à un certain nombre de services minimum permettant aux hommes de vivre dignement. Nous pensons qu'en raison de l'ouverture prochaine du marché aux opérateurs étrangers un véritable cahier des charges doit être établi. Celui-ci devrait obliger tous les opérateurs, quel que soit leur statut juridique, à fournir à tous des prestations à un prix acceptable. Il faut réfléchir à ce qu'est le service de base des prestataires. C'est compliqué : qui va définir le service de base en électricité, quel doit être le service minimum en matière de santé ? Mais nous pensons qu'en toute hypothèse la solidarité nationale doit jouer, et c'est à ce niveau-là que les péréquations devraient être établies. A Rennes, les organisations de consommateurs ont soutenu l'accès gratuit des transports urbains aux chômeurs.

Les associations ont fait valoir, à Bruxelles, qu'elles étaient attachées à un service public minimum pour tous : le service universel.

Qu'attendez-vous du projet de charte européenne des services publics déposé par la France ?

R.-C. M. : C'est d'arriver à déterminer clairement ce que peut être le service universel dans tous les pays de la Communauté. Ce que l'on peut redouter, c'est que, demain, on ait un service de qualité très inférieure.

Existe-t-il des pays européens où aient lieu des concertations usagers/services publics ? Ce système pourrait-il s'appliquer en France ?

R.-C. M. : Dans notre partenariat avec l'EDF, nous nous sommes inspirés du Conseil national des usagers qui existait en Grande-Bretagne. C'était, à l'époque, un exemple car les services publics étaient en situation de monopole. Maintenant, avec le système de la concurrence, cela ne veut plus rien dire.

Les organisations de consommateurs se sont-elles regroupées dans une structure européenne ? Et quel poids ont-elles ?

R.-C. M. : Il existe quatre regroupements : le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC), qui regroupe des associations de consommateurs traitant de la consommation quotidienne des ménages. Il rassemble les associations des douze pays de l'Union européenne, ainsi que des pays de l'AELE et d'un certain nombre de pays d'Europe de l'Est. La COFACE, qui rassemble les associations familiales, les syndicats et leurs organisations de consommateurs appartenant à la Confédération européenne des Syndicats. Enfin, l'Eurocop, qui regroupe des mouvements coopératifs. Ces associations exposant leurs problèmes au Conseil consultatif des consommateurs à Bruxelles, ont fait valoir qu'elles étaient attachées à ce qu'elles appellent, au niveau européen, le service universel, c'est-à-dire un service public minimum pour tous. La consommation est un contre-pouvoir, mais faire front au lobbying avancé par les professionnels n'est pas simple.

Dossier réalisé par Monique Feldstein

* Secrétaire générale de la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV).
(1) La CSCV assure une permanence téléphonique "Sos consommateurs" au 53 17 17 17 (Lundi, mercredi, vendredi de 9 h à 11 h 30).

LES DOSSIERS DU PS

Le PS au cœur de la réflexion sur le service public

Le secteur Entreprises travaille sur plusieurs dossiers sensibles concernant le service public. Le 23 avril, des secteurs du parti (santé, entreprises, établissements hospitaliers) et la Fédération des élus s'étaient associés pour évoquer "la crise sociale endémique à l'hôpital public" et proposer des remèdes pour une protection sociale maîtrisée permettant d'assurer une égalité devant la santé.

La réflexion avance également dans le domaine des transports où plusieurs conflits récents ont montré combien la situation pouvait être explosive. "L'espace public dans lequel se développe le transport, est un espace qui appartient au citoyen. Les conditions de maîtrise de cet espace doivent répondre à l'intérêt public et ne pas être soumises aux seules lois du marché" conclue un document de la Commission transports. Journée de réflexion le 11 juin.

Dans la même logique, un texte plus général, intitulé "Service public de citoyenneté", est actuellement soumis à une discussion qui devrait trouver un premier point d'orgue lors des deux forums qui se tiendront à la fête du Parti socialiste, les 2 et 3 juillet.

Le groupe du Parti des socialistes européens a organisé à Bruxelles, le 28 avril, une conférence de Jacques Delors, Jean-Pierre Cot... sur la Charte européennne des services publics. B. C.

HISTOIRE

Léon Jouhaux et l'indépendance du syndicalisme

Il y a quarante ans, le 28 avril 1954, disparaissait Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT de 1909 à 1947, président de la CGT-FO de 1947 à 1954, président du Conseil économique et social, vice-président du Bureau international du travail, prix Nobel de la paix en 1951. L'itinéraire de celui qu'on appelait "le général", fut celui d'un militant actif sur le plan national et international.

Incontestablement, l'homme a marqué le mouvement ouvrier et plus particulièrement le mouvement syndical.

Dans un article paru en 1911, cinq ans après la charte d'Amiens, Jouhaux évoqua précisément sous le titre "chacun chez soi" les relations entre le syndicalisme et les partis politiques, notamment le Parti socialiste : "Pas d'hostilité, ni d'union, voilà la vraie tactique à observer" écrivait-il pour bien marquer la nécessité de l'indépendance syndicale de la CGT qui, à l'époque, revendiquait 500.000 adhérents.

Et de préciser : (...) "De grâce, que l'on veuille bien se rendre compte que le syndicalisme est actuellement majeur et que cette majorité lui donne le droit de décider lui-même des actions à entreprendre et des attitudes à observer."

Plus de quatre-vingts ans plus tard, après les événements en Europe de l'Est, le dossier revient en force dans l'actualité, non seulement en France mais en Europe et dans le monde. De plus en plus, l'indépendance syndicale apparaît comme une nécessité démocratique.

Quel meilleur hommage pouvait-on rendre à Jouhaux que de reprendre aujourd'hui, quarante ans après sa mort, l'actualité de la notion de majorité du syndicalisme, c'est-à-dire son indépendance et sa détermination. C'est en tout cas, pour les militants de la CGT-FO qui fêteront le centenaire de la CGT en 1995, un point de passage obligé, pour toute évolution éventuelle du syndicalisme.

Citons Léon Jouhaux : "...Depuis 1895, date de constitution de la CGT, ce que nous avons dit, c'est qu'il convenait que les travailleurs soient les animateurs de leur propre activité, c'est qu'il convenait qu'ils décident par eux-mêmes ce qu'ils avaient à faire et que par eux-mêmes, sous leur responsabilité, ils conduisent l'action qu'ils avaient ainsi décidée."

Jaurès, dont nous devons souvent avoir présents à l'esprit les paroles et l'enseignement, disait avec certitude : "Ne jamais pactiser avec l'erreur qui passe ; servir la vérité."

Marc Blondel
Secrétaire général de la CGT-FO.

LE JOUR LE PLUS LONG

de CORNELIUS RYAN
illustré
par JACQUES PECNARD

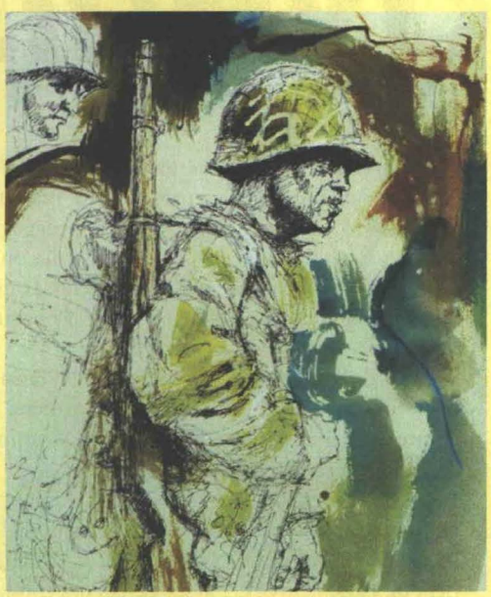

Le livre référence du débarquement

Nul ne s'est exprimé avec autant de véracité et n'a décrit avec autant de justesse et de sensibilité les acteurs de cette grande épopée contemporaine.

- Cet ouvrage, réalisé dans une édition exceptionnelle et de grande bibliophilie, a été illustré par Jacques Pecnard, grand portraitiste et illustrateur des livres du général De Gaulle.
- 2 volumes reliés plein cuir rouge, ornés au fer à dorer, illustrés de 24 hors-texte en couleurs et 40 dessins in-texte...
- Tirage limité à 1.944 exemplaires.

Pour informations complémentaires

Votre nom .....
Prénom .....
Adresse .....
Tél. personnel .....
Tél. professionnel .....

à retourner à :

MECENAS CONSEIL
91, rue du fg Saint-Honoré 75008 Paris
Tél. : 44 71 36 00 - Fax : 47 41 36 29

Le club de Vendredi

vous propose d'assister,
à titre préférentiel
à la création de la pièce :



LES JOURNALISTES

d'**Arthur Schnitzler,**
dans une mise en scène de **Jorge Lavelli**

90 F la place au lieu de **150 F**
(dans la limite des places disponibles)

Sur une toile de fond belle époque, on retrouve tous les dérapages de la presse moderne et de la puissance des médias qui ont empoisonné notre culture.

THÉATRE NATIONAL
DE LA COLLINE
15, RUE MALTE BRUN
75020 PARIS

18,19 mai à 20h30
21,22 mai à 15h30
28,29 mai à 15h30

Réservez vite, en envoyant votre chèque (libellé à l'ordre de "Vendredi") à "Vendredi" 10 rue de Solférino 75007 Paris. Tél. 45 56 79 03

© Fondation Jean-Jaurès

Après la Bosnie, l'Afghanistan ou le Rwanda, le Yemen est à son tour plongé dans une guerre civile atroce. Les ressortissants étrangers fuient, avec l'aide de l'armée française. Des combats à l'issue incertaine laissent face à face sudistes et nordistes prêts à en découdre jusqu'au dernier. Les exhortations à la "retenue" de la Ligue arabe, de l'ONU et de l'UE n'ont été jusqu'à présent que de peu d'effet. Ces conflits sanglants sont la conséquence de la fin de la coupure en deux blocs d'un monde désormais plus libre mais qui n'a pas encore trouvé les garde-fous pour sa propre survie.

APRÈS L'INTERVENTION DU PRÉSIDENT,

Moratoire et pour l'avenir

"La France ne voudra pas offenser le monde entier en relançant le surarmement." Le président a montré le rôle moteur de la France et de la gauche dans le gel des essais nucléaires et fixé la doctrine en matière de dissuassion jusqu'en mai 95 et... même après.

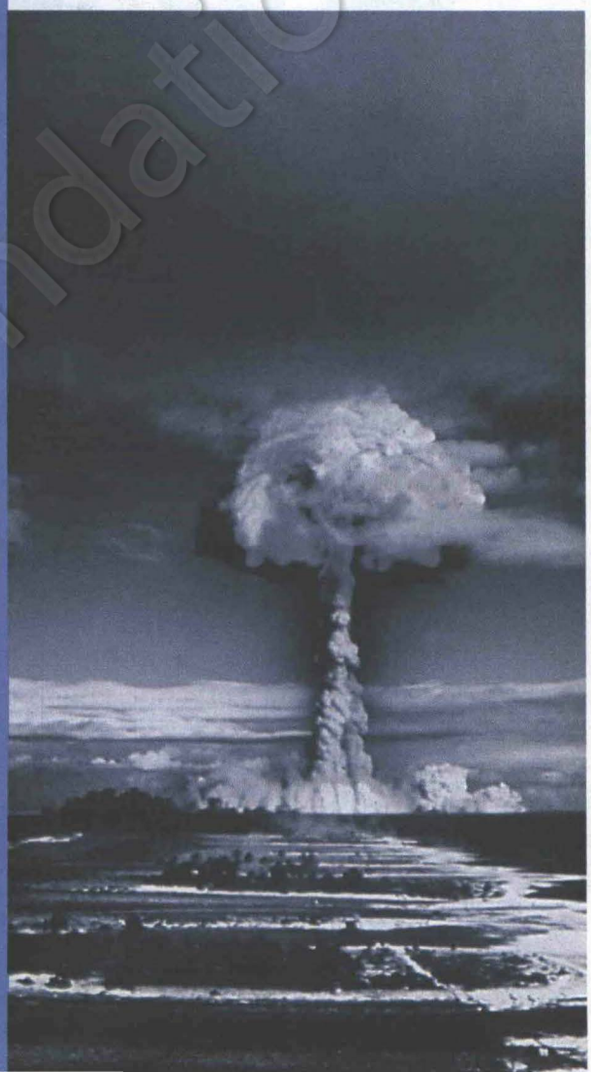

Au-delà du public restreint des invités, le président, prenant tous les Français à témoin, s'est livré à une pédagogie millimétrée sur le sujet. Un discours appelé à devenir un classique dans le genre et qui servira longtemps de référence dans les écoles militaires et les universités.

Il a tout d'abord rappelé -si certains en doutaient- la prééminence du chef de l'Etat en la matière, la nature des enjeux et les conditions de décision conduisant à cette tragique solitude.

La dissuasion est du seul ressort présidentiel, vu non dans la personne mais dans la fonction. La décision ne peut donc être partagée, ni à l'intérieur du pays, ni avec des alliés. Seules des consultations sont possibles si les conditions le permettent. Après avoir souligné que le but de la dissuasion était non de gagner la guerre mais de l'empêcher, le président de la République a défini ce qu'elle couvrait : le territoire national -qui a une définition géographique- et les intérêts vitaux, qui ont une définition politique.

Il a ensuite rappelé les différentes dérives sur le nucléaire auxquelles il s'est opposé, et sur lesquelles l'histoire lui a donné raison. Tout d'abord celle du surarmement. Etats-Unis et URSS se sont lancés dans cette voie folle -ils ont aujourd'hui 20.000 armes nucléaires, alors que c'est tout à fait au delà des besoins de la seule dissuasion. Retrouvant le chemin de la raison ils commencent à désarmer progressivement. Viennent ensuite les SS 20 grâce auxquels les Soviétiques espéraient, au début des années 80, rompre l'équilibre nucléaire en Europe. Chacun a en mémoire le discours du Bundestag dans lequel le président plaidait fermement pour un rééquilibrage qui se fît d'abord par le haut -déploiement des Pershing II américains- puis par le bas : option zéro sur les euromissiles. Troisième dérive, l'IDS qui venait délégitimer la dissuasion et lancer la course aux armements dans l'espace. De même, le président a dû s'opposer avec succès, lors de la première cohabitation, au déploiement d'un missile terrestre mobile, qui aurait davantage effrayé les populations que dissuadé les Soviétiques. Dans le même esprit, il s'est opposé, lors de la deuxième période, à ceux qui voulaient faire des armes nucléaires pré-stratégiques des armes de combat, et non plus de dissuasion. Dans le même

La gauche a décidé le moratoire des essais le 6 avril 1992

Fondation Jean Jaurès

LE 5 MAI, SUR L'ARMEMENT NUCLÉAIRE

dissuasion fixés



"Les sous-marins nucléaires sont le cœur de notre force stratégique." François Mitterrand, le 7 mai, à Brest.

esprit, il a combattu la doctrine américaine de riposte graduée qui prévoyait l'utilisation de l'arme nucléaire en Europe pour renverser le cours d'une bataille qui y aurait lieu.

Tous ces exemples relèvent du passé et, après de rudes débats, l'histoire a tranché à chaque fois en faveur des thèses présidentielles qui ont été légitimées par les événements.

C'est en s'appuyant sur cela que François Mitterrand, après ces hors-d'œuvres fournis, en est venu au plat de résistance : les controverses actuelles sur le nucléaire.

Accélérer la simulation en laboratoire

Première salve sur la dissuasion du fort au faible. Selon certains, la dissuasion française du faible au fort a vécu, il faut désormais s'adapter et se doter de capacités nucléaires "chirurgicales".

Il s'agit ni plus ni moins de se doter d'armes nucléaires très précises, de faible charge, pour les utiliser comme des armes conventionnelles. Ce serait jeter la dissuasion à la poubelle. Le danger a été écarté par le Livre Blanc, mais si des parlementaires voulaient, lors du débat sur la programmation militaire, réintégrer cette notion, le président en appellera au peuple. Une menace très dissuasive de dissolution ! Le président a réitéré sa décision de cesser les essais nucléaires et de transformer le moratoire lancé par la France en 1992 en un arrêt complet afin de lutter contre la prolifération, priorité première. Un effort financier particulier sera fait en faveur de la simulation en laboratoire.

Ironique, le président a confié que si certains pensaient reprendre les essais "une fois qu'il avait le dos tourné c'est-à-dire en 1995, ils se trompent", "la France ne pourra pas offenser le monde entier en relançant la course aux armements."

La France soutient donc le renouvellement du Traité de non prolifération, la cessation des essais nucléaires. Pour ce qui est de la réduction de ses armes nucléaires, elle sera prête à y participer lorsque Moscou et Washington auront effectué des progrès substantiels en la matière.

La France doit-elle mettre son arsenal nucléaire au service de l'Europe ? La France est prête à participer à ce débat, encore faut-il que l'Europe ait défini ses propres intérêts vitaux.

Pascal Boniface

BOSNIE : LES SERBES MAITRES DU JEU

Le piège

Depuis le 8 avril, onze bénévoles de l'association humanitaire française Première Urgence, fondée en 1992, sont détenus dans la caserne de Lukavica, près de Sarajevo, par les Serbes qui affirment avoir trouvé dans les camions qu'ils convoyaient des caisses de munitions et un pistolet, destinés selon eux, aux Musulmans bosniaques. La présence d'avocats français auprès des otages -car c'est bien de cela qu'il s'agit- n'a pas empêché trois "juges" serbes de décider de prolonger d'un mois la "détention préventive" des bénévoles français avant de les "juger".

Cette affaire, dénoncée par le PS et dans laquelle la France est volontairement visée est une façon supplémentaire pour les Serbes de démontrer à la communauté internationale (et aux associations humanitaires) qu'ils restent maîtres d'une situation qui se dégrade quotidiennement. Les ultimatums ne sont pas respectés. La circulation des convois de la FORPRONU continue à être entravée ; de nouvelles offensives sont attendues dans le Nord de la Bosnie, où des risques de combat se dessinent autour du corridor de Brcko, qui relie les territoires conquis par les Serbes à la Serbie. Cyniquement, mais implacablement, le projet de Grande Serbie se met en place, contraignant les démocraties à relever le défi qui leur est ainsi lancé.

Alors que l'action du représentant du secrétaire général de l'ONU, Yasushi Akashi, est de plus en plus contestée, Alain Juppé, le ministre français des Affaires étrangères, menace à nouveau de retirer les casques bleus français. Se poserait alors, logiquement, la question de la levée de l'embargo sur les armes à destination des Bosniaques.

G.T.

Fondation Jean Jaurès

Vers l'Europe des socialistes

Des Pays-Bas à la Hongrie en passant par la Grande-Bretagne, la gauche marque des points en Europe. Bon augure pour les élections européennes dans l'UE... à laquelle la Hongrie souhaite adhérer.

Le 3 mai, les Néerlandais élisaient leurs députés. Les résultats devaient marquer un tournant dans l'histoire de ce pays depuis l'instauration du suffrage universel en 1917, avec l'effondrement du Parti chrétien-démocrate (CDA), qui cède sa place de première force politique au Parti du travail (PvdA, travailliste).

Ce dernier, bien qu'en régression et donné perdant, a su limiter sa chute grâce, notamment, au dynamisme de la campagne menée par Wim Kok, vice-Premier ministre et ministre des Finances sortant. Le PvdA constitue désormais le nouveau pivot de la vie politique néerlandaise qui devrait être dominée par une coalition de centre gauche -composée notamment du parti réformateur D66, grand vainqueur de cette consultation-, et dirigée peut-être par Wim Kok (33 % des Néerlandais se disent favorables à sa nomination au poste de Premier ministre). Quoi qu'il en soit, les travaillistes joueront un rôle déterminant aux Pays-Bas, tout comme leurs homologues britanniques qui, eux, viennent d'enregistrer une victoire aux élections locales du 5 mai, remportant 41 % des voix et gagnant de nombreux sièges, notamment dans la banlieue de Londres. Pour les conservateurs, c'est le pire échec enregistré depuis cent ans. Ils arrivent en effet en troisième position (26 %), derrière les libéraux (27 %), qui deviennent ainsi la deuxième force politique du pays. Les conservateurs ne tiennent plus que dans les zones rurales les plus reculées et les quartiers les plus aisés de Londres. Les prochaines élections européennes risquent d'être, à nouveau, un désastre sans précédent pour les conservateurs et une victoire pour les travaillistes qui devraient ainsi constituer le contingent le plus important au sein du groupe des socialistes européens au Parlement européen. Avec, pour perspective, le retour au gouvernement après les élections législatives.

En Hongrie aussi, les électeurs ont massivement exprimé, le 8 mai, leur confiance aux socialistes, lors du premier tour des élections législatives, avec 32,4 % des voix. Cette victoire était annoncée (cf Vendredi 220, 11 mars 1994), en raison des excès d'autoritarisme du pouvoir de droite, notamment pour contrôler les moyens d'information. Ce qui ne lui a guère profité puisqu'il est le grand perdant de cette consultation, arrivant en troisième position après l'Alliance des démocrates libres, le principal parti d'opposition du Parlement sortant. Rappelons que le Parti socialiste hongrois créé par les réformateurs communistes en 1989, est composé des seuls vrais réformateurs parmi les dirigeants de l'ancien bloc communiste d'Europe de l'Est. Pour Guyla Horn, dirigeant du PS, "c'est la démocratie" qui l'a emporté lors de ce scrutin à très forte participation (68 %), dont le second tour, le 29 mai, devrait confirmer, voire amplifier les résultats des socialistes qui pourraient alors former un gouvernement de coalition bénéficiant d'un large soutien. Autre point positif : la déroute de l'extrême droite, qui recueille moins de 2 % des voix. Une ère nouvelle s'ouvre pour la Hongrie, qui a demandé son adhésion à l'Union européenne.

Ces trois nouveaux succès de la gauche après ceux du Danemark, de la Grèce et de la Finlande notamment, sont encourageants pour la progression, sur le continent européen, des valeurs de solidarité, de justice sociale et de paix que seule la social-démocratie peut impulser.

Ghislaine Toutain

Costa-Rica : pour le meilleur...

Dimanche dernier, les Costaricains ont changé de chef d'Etat. Après avoir prêté serment devant 15.000 personnes, José Maria Figueres, élu le 6 février, a pris ses quartiers présidentiels à Zapote, partie résidentielle de San José, la capitale. Son prédécesseur, le démocrate-chrétien Rafa Angel Calderon, lui a sportivement passé le relais. Comme toujours au Costa-Rica, l'arrivée d'un nouveau président est une fête. Le plus difficile est de tenir la distance sans décevoir. Le sortant avait ajouté un trou à la ceinture de ses concitoyens. Les Costaricains et le PLN attendent autre chose. La deuxième proclamation de Don Pepe, père de l'actuel président et fondateur du PLN en 1948, circule sous forme de tract depuis quelque mois. Le 1er avril 1948, Don Pepe venait de rétablir la vie démocratique. Ce jour-là, il se fixait une grande ambition : "Le jour où nous avons terminé le combat contre la mauvaise foi, nous allons commencer une autre guerre (...) contre la pauvreté. La victoire de la deuxième république sera celle du bien-être pour le plus grand nombre." Le message historique a gardé sa fraîcheur et trouvé un écho majoritaire trente-six ans plus tard. José Maria Figueres, le fils, l'a entendu. "Nos adversaires néo-libéraux" a-t-il déclaré récemment, "ont concentré la richesse et augmenté la pauvreté. Ce n'est pas le chemin que nous souhaitons pour le Costa-Rica". Un compte à rebours a commencé. Pour le meilleur, comme l'attendent les milliers de Costaricains qui ont voté "blanc et vert", couleur d'espoir.

Jean-Jacques Kourliandsky

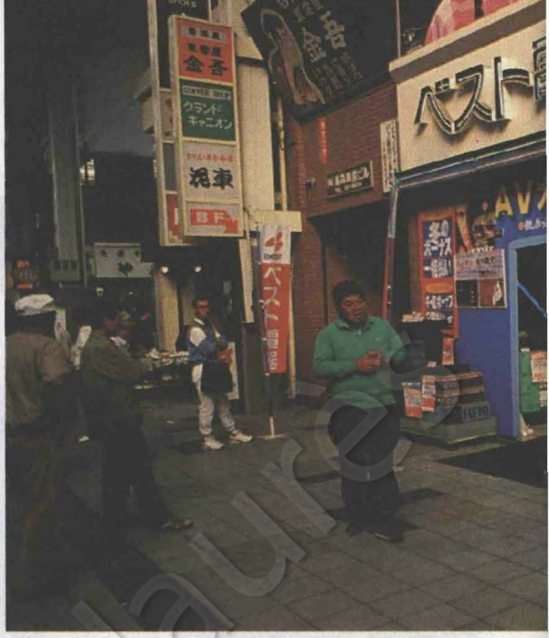

APRÈS LA SORTIE DES SOCIA

Le Japon a d'une vraie

La situation politique au Japon vient de connaître de nouveaux soubresauts. Après 50 ans d'immobilisme politique, ce pays doit trouver un meilleur équilibre démocratique. Les forces politiques se cherchent, et le processus est complexe et nécessairement long.

En juillet 1993, les conservateurs, atteints par l'usure du pouvoir et par une scission en leur sein, avaient perdu la majorité aux élections législatives. Une coalition d'alternance s'était alors formée regroupant les dissidents et l'ancienne opposition (sauf les communistes), des conservateurs dissidents de M. Ozawa aux bouddhistes et aux socialistes. Ce gouvernement réformiste vient de tomber, car le Premier ministre a été éclaboussé par un des scandales de financement illégal des partis politiques qui avaient déjà atteint les conservateurs il y a deux ans. Cependant, il a un certain nombre de réformes à son actif. D'abord, la reconnaissance claire de la culpabilité japonaise pendant la dernière guerre mondiale. Ensuite, une réforme électorale qui doit limiter les dépenses, et donc la corruption. Une relance économique par la consommation et les grands travaux. Enfin, une loi sur la défense des consommateurs, tenus pour quantité négligeable dans un pays où les patrons et les technocrates ont longtemps été tout puissants.



LISTES DU GOUVERNEMENT

besoin gauche

Mais depuis mars 1994, la droite au sein de la coalition tentait de se regrouper pour isoler la gauche. A plusieurs reprises déjà, les socialistes ont dû menacer de quitter la coalition si on ne tenait pas compte de leur point de vue. Leur situation devenait intenable. Aussi le nouveau gouvernement de M. Hata est un gouvernement minoritaire, et donc fragile. Les conservateurs du parti libéral-démocrate, affaiblis par de nouvelles défections, restent dans l'opposition. Le petit parti démocrate-social a décidé de rester dans la coalition pour lutter pour les réformes, de l'intérieur. Le Parti socialiste, quant à lui, quitte le gouvernement, mais le soutiendra au cas par cas. Ce qui lui permettra de voter les réformes éventuelles sans être piégé par les aspects les plus conservateurs de la politique de la nouvelle majorité. D'ores et déjà, un des nouveaux ministres, fraîchement nommé, vient de déclarer qu'il n'y avait jamais eu de massacre de Nankin par les troupes japonaises pendant la guerre ! Le révisionnisme est décidément à la mode, et pas seulement en Europe. Des élections anticipées sont donc possibles à brève échéance. Dans ce contexte, la réunion du Conseil de l'Internationale socialiste, pour la première fois à Tokyo, est un geste de soutien clair aux socialistes de la seconde puissance mondiale. L'enjeu est d'importance car la droite japonaise fait tout pour les éliminer du jeu politique, en espérant créer une alternance durable pour l'avenir, entre les conservateurs-libéraux et les libéraux-conservateurs ! Or, le Japon, comme les autres pays, a besoin d'une vraie gauche. C'est pour soutenir la gauche japonaise que les socialistes et sociaux-démocrates du monde entier se rendent cette semaine à Tokyo. La bataille sera rude, mais rien n'est encore joué.

Axel Queval

EN BREF

Le 10 mai 1994, à Pretoria, après 342 ans de domination blanche et 46 ans d'apartheid, Nelson Mandela a officiellement pris ses fonctions, devant quarante-deux chefs d'Etat, 5.000 dignitaires et 150.000 citoyens. La veille, au Cap, le Parlement issu des élections des 26, 27 et 28 mai, qui avaient donné 252 des 400 sièges à l'ANC, 82 au parti national et 43 à l'IFP, l'avait élu président d'Afrique du Sud. "C'est une victoire pour tout le peuple", a déclaré le premier président noir de ce pays engagé dans une gigantesque tâche de reconstruction et de réconciliation nationale. A cette occasion, une rencontre Mandela-Arafat-Weizmann a pu être organisée à Pretoria. Sourire de l'histoire...

En Israël, les observateurs danois, norvégiens et italiens sont arrivés le 8 mai à Hebron, accueillis par des jets de pierres palestiniens et des gaz lacrymogènes israéliens en riposte... Par ailleurs, alors que le déploiement des premiers policiers palestiniens à Gaza et Jericho connaît quelque retard, Yasser Arafat rencontre des difficultés pour constituer l'Autorité nationale palestinienne à composer pour moitié de Palestiniens de l'intérieur, qui devra gérer l'autonomie à partir du 25 mai.

En Algérie, la triste litanie des assassinats se poursuit implacablement. Le 8 mai, au moment où se déroulait à Alger une "marche pour le dialogue", deux religieux français, un homme et une femme, étaient assassinés dans la Casbah. Tous deux travaillaient à la bibliothèque Ben Cheneb. Depuis septembre, 34 étrangers dont 10 Français ont ainsi été assassinés par des groupes islamistes extrémistes. L'absence d'issue semble se confirmer dans ce pays, où la communauté catholique est plongée dans l'angoisse. Un imam et un muezzin ont également été assassinés, accusés par les islamistes d'épouser, dans leurs prêches, les thèses du pouvoir.

Au Rwanda, d'intenses combats se poursuivent à Kigali, près de l'aéroport, entre le FPR et les forces gouvernementales, malgré l'annonce de deux cessez-le-feu, obligeant l'ONU à suspendre ses vols. Depuis la mort du président, le 6 avril, 100.000 Rwandais ont été tués et des centaines de milliers ont fui vers les pays voisins. La pollution de l'eau fait craindre une épidémie de choléra, tandis que les vivres commencent à manquer.

A l'ONU, la dette des Etats-Unis - en tête des "mauvais payeurs" - s'élève à plus de 7 milliards de F.

L'union de l'Europe occidentale (UEO), le bras armé de l'UE, a associé neuf pays de l'ex-Europe communiste à ses travaux. Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie, Lituanie, Estonie et Lettonie deviennent des "associés partenaires" de l'UEO. Ils participent aux réunions hebdomadaires une semaine sur deux, et prennent part à des opérations de rétablissement ou de maintien de la paix.

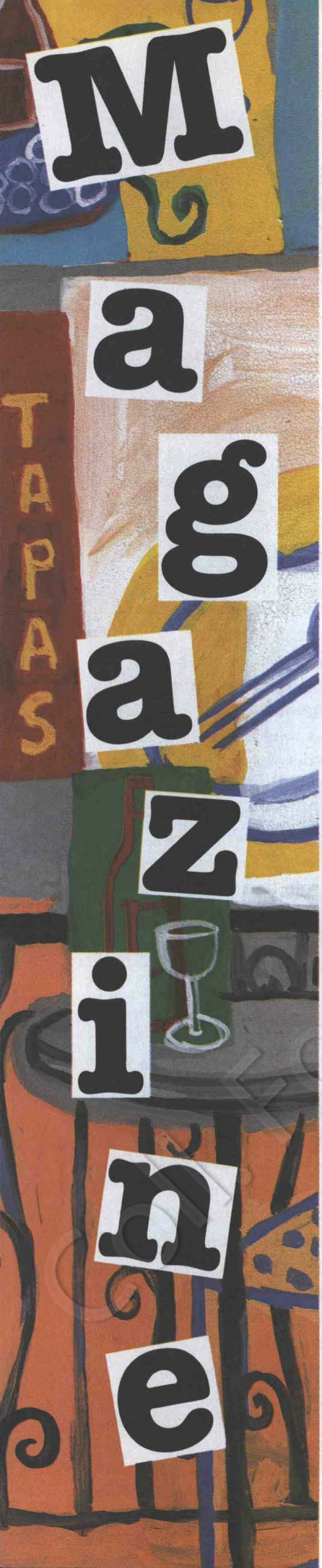

Théâtre

Du côté des journaleux

Vienne, au début du siècle. La rédaction du quotidien démocrate "Le temps présent" boucle la nécro d'un collaborateur du journal, discute de la prochaine fête de la princesse Wendolin, de la répression sanglante d'une grève de mineurs, de l'interpellation, à la Chambre, des sociaux-démocrates... mais surtout commente l'article brillamment polémique d'un certain Fink, journaliste à la "Vie élégante", hebdomadaire mondain en passe de devenir l'organe officiel des conservateurs. Le jeune Fliederbusch, pigiste au "Temps présent", est chargé de cingler une réponse. La controverse fait entrer le spectateur de plain-pied dans le huis clos journalistique, que l'auteur de cette pièce, Arthur Schnitzler, exècre. En effet, pour cet intellectuel déçu par la corruption du libéralisme viennois, les plus grands fléaux du XXe siècle : antisémitisme, militarisme, nationalisme et obscurantisme, riment avec journalisme.

Si du côté des salles de rédaction libéral-progressistes on ne sait comment traiter d'une grève de mineurs en évitant de se prononcer politiquement ; chez les conservateurs, royaume des petites phrases, on sombre dans l'anecdote et parfois l'anathème. Et les passerelles entre ces deux mondes se révèlent nombreuses, faites de concessions, d'acceptations, de renoncements, bref, de lâchetés. La pièce compte au nombre, relativement limité, des grandes comédies de langue allemande. Mais sa force et son originalité viennent de la noirceur d'un monde où la corruption règne sans partage. Il n'y a plus la vérité et le mensonge, mais une sorte de jeu d'initiés fondé sur la manipulation générale. Les deux principaux personnages, Fink et Fliederbusch, bourrés de talent, se révèlent dépourvus de toute conscience professionnelle, étrangers à toute déontologie. Ainsi, peu à peu, les conflits entre les deux rédactions s'estompent et les adversaires politiques deviennent complices. Les lecteurs importent peu dans cette histoire. La satire porte sur le microcosme des pro de la désinformation, sur l'attirance qu'exerce sur eux le pouvoir et sur leur soif inextinguible de notoriété. Ce voyage au cœur d'une corporation, formidable kaleïdoscope des faiblesses humaines, est une comédie d'actualité écrite en... 1916 ! Ce véritable brûlot sera mis en scène par Jorge Lavelli au TNC. Cette création ne devrait pas nous laisser indifférents et pourrait bien faire couler beaucoup d'encre... dans les journaux.

Françoise Roby

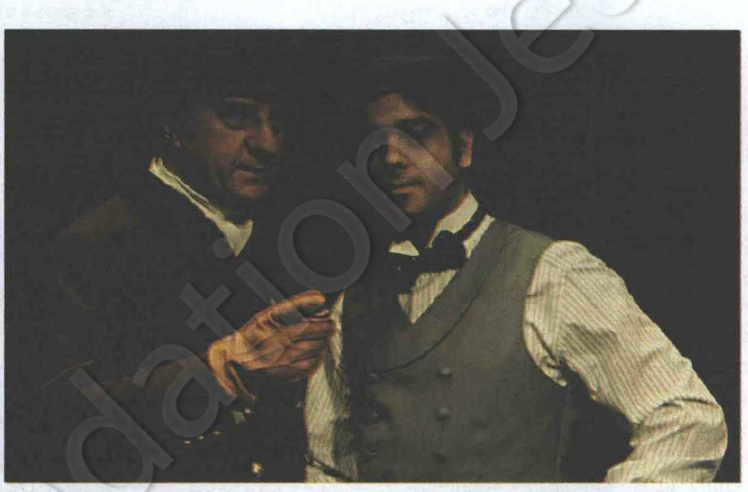

"Les Journalistes", Théâtre national de la Colline, 15 rue Malte Brun, 75020 Paris. Du 11 mai au 3 juillet. Du mardi au samedi à 20 h 30, samedi et dimanche 15 h 30. Relâche lundi. Rens. : 44 62 52 52.

Poches

● Marx. Tout le monde connaît. Mais l'a-t-on vraiment lu ? Ce recueil de morceaux choisis pour se remémorer l'œuvre et recadrer l'homme, à la pensée rigoureuse, profondément ancrée dans le germanisme. A ne vouloir considérer que son œuvre socio-politique, on se priverait d'une dimension pourtant essentielle : celle du philosophe.

KARL MARX, **"Philosophie"**, *Folio/Essais, 684 p.*
et lire également ses **"Écrits de jeunesse"**,
Ed. Quai Voltaire, 530 p., 180 F.

● Pour le politique néophyte ou pour actualiser ses repères, un concentré qui intègre avec justesse la dimension mondiale.

ODON VALLET, **"L'Etat et le politique"**,
Dominos/Flammarion, 128 p.

● Saint-Ex en petit prince solitaire et morose. Lettres, témoignages, souvenirs des années qui précédèrent sa disparition, il y a cinquante ans déjà. Un plaidoyer poignant contre les horreurs de la guerre et les idéologies qui l'ont provoquée.

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY,
"Ecrits de guerre, 1939/1944", *Folio, 520 p.*



● Contraste de lumière d'une culture rutilante. Deux siècles d'Italie, de 1450 à 1650, alors qu'elle brille de tous ses feux, là où elle amasse l'héritage qu'elle se lèguera, qu'elle nous lèguera, pays-muse entre tous.

FERNAND BRAUDEL, **"Le modèle italien"**, *220 p.*

● Et, aveuglés par un soleil implacable, suivons les traces sur le sable d'un passionné du désert, de tous les déserts. Quand l'amour de l'écriture rejoint l'esprit d'aventure. Superbe.

THÉODORE MONOD, **"Méharées"**, *332 p.*

● Fiction. Aventure du possible pour le siècle à venir ou paranoïa bien d'aujourd'hui ? L'homme semble ici pris au piège de son rêve millénaire de perpétuer sa descendance par les mâles. L'autodestruction au nom du fils ?

AMIN MAALOUF,
"Le premier siècle après Béatrice",
Le Livre de poche, 190 p.

Vanda Gervasio

© Fondation Jean Jaurès

COUPS DE CŒUR

● *"L'Europe tropicale", de Georges-Aristide Louisor. Lorsqu'on parle de l'Europe, il est surtout question de l'Europe continentale. C'est oublier un peu vite qu'il en existe une autre sur laquelle le soleil ne se couche jamais. Une Europe qui, de territoires en grandes îles et d'archipels en îlots, fait le tour du globe. Pour ces peuples qui vivent en Outre-Mer, que signifie l'Europe ? Ils sont partagés entre la crainte de ne pouvoir résister au poids économique politique et culturel écrasant d'une super métropole et l'espoir d'une impulsion nouvelle donnée à leur économie par une solidarité accrue, l'ouverture d'un marché plus vaste et l'augmentation des échanges culturels. Cette Europe tropicale, c'est aussi la chance de l'Europe continentale de s'ouvrir sur le monde. A lire absolument. Sortie en librairie le 10 mai. L'Harmattan, 289 p., 130 F.*

● *Compagnie Danaye, théâtre traditionnel de marionnettes du Togo. Un spectacle époustouflant pour évoquer et sensibiliser le public aux graves difficultés de l'Afrique noire. Créée en 1978, cette troupe d'artistes fabrique ses marionnettes, et les manipule en les accompagnant de chants, de danses et de musiques traditionnelles. Leur succès est énorme du Togo à la Scandinavie, du Canada à la Pologne en passant par la Grèce et l'Italie. Leur passage à Paris est un événement à ne pas manquer. Les 17 et 18 mai, au centre Mandapa, 6 rue Wurtz, 75013 Paris. Rens. : 45 89 01 60.*

● *L'Association Art'Ensemble organise, du 10 au 23 mai, une exposition gratuite d'œuvres figuratives intitulée "Figures libres". Elle réunira des peintures et des sculptures de huit artistes dont les différences de style exprimeront à la fois la liberté et la diversité de la "figure". Regards sur les gens, à venir partager. Espace Jean Montaru, Parc des Célestins, 91460 Marcoussis. Du lundi au vendredi, de 17 h à 20 h, samedi, dimanche et jours fériés, de 11 h à 20 h.*

Cinéma

"Le grand saut" à répétition

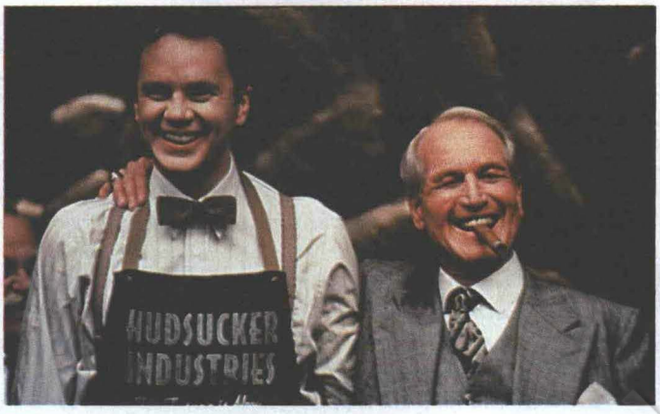

En se jetant du quarante-quatrième étage de son gratte-ciel, le Pdg Hudsucker va déclencher une série d'événements dignes de l'âge d'or de la comédie américaine. Les frères Coen ("Miller's Crossing", "Barton Fink", Palme d'Or en 1991) se sont amusés à donner un coup de chapeau à Frank Capra (l'ange du film rappelle celui de "La vie est belle"), mais un Capra débarrassé de tout contenu moralisateur. Tout en trompant sans cesse l'attente du spectateur, le récit débouche sur une réflexion sur le temps, que le "deus ex machina" a le pouvoir d'arrêter, et l'espace, organisé de façon très graphique, avec ce thème de la verticalité destiné à évoquer les chutes répétées du haut du gratte-ciel. Les couleurs, d'abord sourdes et neutres puis très vives lors de l'apparition du houla hop ajoutent à cet aspect graphique. Paul Newman s'est transformé en Pdg cynique, Tim Robbins en imbécile heureux et Jennifer Jason Leight réussit à rester elle-même, malgré ses emprunts à Jean Arthur et Barbara Stanwyck. Le nouveau film des frères Coen a été présenté le 12 mai, en compétition officielle, lors de la séance d'ouverture du Festival de Cannes, en même temps qu'il sort en salle.

Claude Polak

Télé

Le poids des morts

Un mort célèbre à Paris pèse plus lourd que 100.000 morts en Chine : c'est une des premières règles que l'on inculquait autrefois aux journalistes débutants. Elle est toujours en vigueur. Le lendemain de l'accident d'Imola, TF1 et F2 y consacraient, en ouverture de leur 20 heures, la première, vingt-cinq minutes, la seconde, un quart d'heure. Le surlendemain, 3 mai, F2 ouvrait de nouveau son journal, longuement, avec Ayrton Senna. Adieu à l'idole à Bologne. Deuil national à São Paulo. Reportage sur les ultimes instants du "dieu vivant que personne ne peut considérer comme un homme mort". Les élections en Afrique du Sud, les accords israélo-palestiniens venaient loin derrière. Quant à l'hécatombe au Rwanda, ce fut tout juste une "brève". De la reprise de l'agression serbe en Bosnie, pas un mot. Le même soir, Transit, sur Arte, dans le cadre de la Journée internationale de la presse, nous présentait des journalistes qui risquent leur vie pour leur métier. Belle et sereine dans son sari rose, Taslima Raslin est condamnée à mort par les intégristes islamiques du Bengladesh. Parce que, femme, elle se bat dans ses articles et ses livres, pour la liberté des femmes, pour leur droit à la connaissance et à la parole.

Evelyne Le Garrec

Livres

"Ouverts au public"

Deux guides, complémentaires et indispensables au tourisme culturel, font parcourir les régions de France et découvrir leurs plus beaux fleurons. Avec le "Guide des châteaux, abbayes et jardins historiques", rassemblés par la Caisse nationale des monuments historiques, auteur et maître d'œuvre de ce répertoire, ce ne sont pas moins de 1.300 monuments et sites qui s'offrent à la visite. Pour chaque lieu, une notice fournit les informations géographiques ou historiques accompagnées d'une illustration.

Dans le même esprit de découverte, "Le Guide des musées de France" recense 2.200 établissements répartis sur l'ensemble du territoire. Pour chaque musée, le descriptif des œuvres et des collections est suivi de commentaires de Pierre Cabanne, critique d'art, qui permettent d'apprécier le patrimoine muséologique de chaque région.

A la faveur d'un déplacement professionnel, d'un week-end en famille, d'une virée entre amis, d'une échappée solitaire, plus question de passer à côté des richesses que recèlent nos régions. D'autant que ces deux ouvrages de référence comportent les renseignements pratiques qui éviteront au visiteur de trouver portes closes. Une invitation à voyager "intelligent" en France. A ne pas décliner.

F. R.

"Guide des châteaux, abbayes et jardins historiques, ouverts au public", Hachette, 320 p., 118 F.
"Guide des musées de France", Pierre Cabanne, Bordas, 752 p., 275 F.

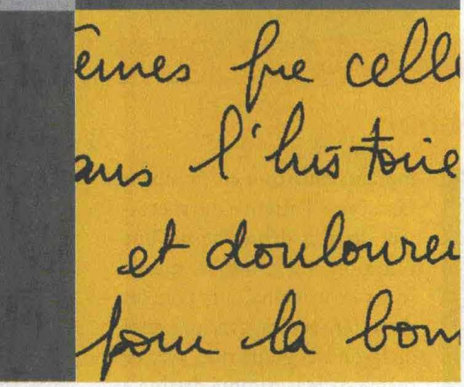

Mise au point

Je viens de lire le compte-rendu du dialogue que j'ai eu avec Jean Le Garrec dans le "Vendredi" n°226 du 29 avril et j'y relève un certain nombre d'imperfections.

Il y a d'abord deux points concernant l'accord lui-même :

- L'accord signé prévoit un horaire d'exactement 36 h et non d'"un peu moins de 36 h", (dans la réponse à la deuxième question).

- Seuls des volontaires travaillent tous les samedis. Le reste du personnel travaille, dans sa majorité, un samedi sur deux. Par contre, le poste de travail des samedis de 13 h à 22 h est effectivement tenu exclusivement par des volontaires.

Il y a en outre un point plus politique dans la dernière question où l'on me fait dire une chose avec laquelle je ne suis pas du tout d'accord et cela mérite un droit de réponse :

"Si l'entreprise a des charges qui diminuent au fur et à mesure qu'elle embauche, il serait plus facile de négocier des accords plus favorables aux salariés en assurant la compétitivité des entreprises."

Je n'ai jamais dit cela et je n'ai jamais voulu dire cela !

Je ne suis pas d'accord pour lier les charges aux embauches ! J'ai avancé l'idée de lier les taux de cotisations sociales, employeur et salarié, à l'horaire effectivement pratiqué dans les entreprises, sous contrôle des directions du Travail et de l'Emploi. Ce qui est très différent !

J'ai d'ailleurs, dans d'autres papiers, suggéré que ces taux de cotisations sociales, employeur et salarié, soient liés dans un "tableau à double entrée" suivant, d'une part, l'horaire effectivement pratiqué et, d'autre part, la durée de fonctionnement effectif des installations. ■

Michel Naud
(44) Ancenis

Pierre Bérégovoy adversaire de la corruption

Ancien administré de la ville de Nevers, le suicide de son maire m'a profondément choqué comme beaucoup de mes concitoyens. La célébration de l'anniversaire de la fin tragique de cet homme au parcours exemplaire fait ressurgir les interrogations, les doutes, les soupçons...

Pour un homme de gauche et de justice, le suicide d'un homme d'Etat entièrement dévoué à la chose publique, sonne comme un sinistre avertissement. Réalisant le désarroi de la famille de Pierre Bérégovoy et comprenant la révolte de son épouse devant tant d'injustice, je souhaiterais qu'au delà des querelles idéologiques stériles et du règlement de comptes sordide, on se rappelle surtout, lors de cet anniversaire, que Pierre était un humaniste, un adversaire résolu de la corruption dont il a été le premier à dénoncer les conséquences sur la société civile et politique, et contre laquelle il a été le seul homme politique à mettre en œuvre des moyens de lutte efficaces qui produisent aujourd'hui tous leurs effets.

Mais surtout, Pierre Bérégovoy aura été un combattant sans faiblesse contre tous ceux qui en France et en Europe s'acharnent à détruire les acquis fondamentaux de la République des droits de l'homme. ■

François Kaiser
(45) Nevers

Mobilisation pour le Rwanda !

Je veux réagir à l'article de Guy Labertit sur le Rwanda, paru dans le "Vendredi" du 29 avril. C'est un historique rapide et relativement exact des événements survenus au Rwanda durant les quatre dernières années. Le ton se veut neutre, bien qu'une certaine sympathie pour le FPR apparaisse clairement en fin d'article.

Peut-on, nous socialistes, dans notre journal, adopter un ton aussi froid et détaché pour relater des massacres tels que ceux qui se sont déroulés au Rwanda ? Sur la même page du journal, on titre "Stopper les Serbes" et pour le Rwanda, où les atrocités et les pertes en vies humaines ont égalé ou même dépassé en un mois tout ce qui a pu se passer dans l'ex-Yougoslavie depuis trois ans, le seul titre que vous trouvez est : "Rwanda, un conflit politique."

Mobilisons-nous pour arrêter ces massacres, avant de faire le tri entre le conflit ethnique et le conflit politique. C'est vrai que la télévision, avec les analyses rapides qui lui sont habituelles, a eu tôt fait de réduire le drame à un conflit ethnique. Mais l'urgence n'est pas à rectifier l'analyse. Elle est à la mobilisation des énergies et des influences pour arrêter les massacres au Rwanda et tenter d'éviter la contagion de ces horreurs au Burundi voisin.

Je ne souhaite même pas discuter sur la légitimité du gouvernement provisoire intérimaire ou sur la représentativité du FPR, sur le caractère "rebelle" ou "Tutsi" de ce mouvement. L'urgence n'est pas là.

Il faut agir auprès des autres pays européens et des Etats-Unis pour imposer l'intervention de l'Organisation des Nations unies. Une force militaire de 2 ou 3.000 hommes entraînés, débarquée à Kigali et répartie dans les principaux centres du pays, peut en quelques jours arrêter ces massacres. Rappelons-nous qu'en 1990 quelques centaines de militaires français ont arrêté la marche du FPR sur Kigali.

Attendre ne fait que favoriser le retour et le renforcement de réflexes racistes et ethniques dans les populations. Attendre ne peut que reporter et accroître les problèmes à cause des mouvements d'exode des populations vers les pays voisins.

Le Rwanda était un pays qui comptait de nombreuses missions. Beaucoup d'entre elles ont fui, impuissantes à empêcher le désastre actuel.

Le PS pourrait prendre contact avec les responsables des missions chrétiennes et, bien sûr, avec les organisations humanitaires pour mener une action concertée ayant pour but l'intervention d'une force des Nations unies.

Nous ne pouvons pas laisser de telles tragédies se perpétrer sans réagir. Nous ne pouvons pas dire que nous ne savons pas. Je ne crois pas qu'il soit suffisant d'envoyer 100 ou 200 francs à Médecins du Monde. ■

Philippe Lepeudry
(75) Paris

Vendredi
30%
DE RÉDUCTION
SUR UN ABONNEMENT
1 AN 280 F

Pour recevoir Vendredi retournez-nous le bulletin ci-dessous au 10 rue de Solferino, 75007 Paris, Service lecteurs Vendredi.

☐ Mme. ☐ Mlle. ☐ M.
Nom.....
Adresse.....
..... Ville.....
Code postal ☐☐☐☐☐ Signature :

Vous règlerez plus tard, à réception de facture.



Didier Decoin

Depuis deux ans, directeur de la fiction sur France 2, il a produit de grands succès : "Charlemagne", "Les maîtres du pain", "l'Instit" et "Le Château des Oliviers", le feuilleton vedette de l'été 1993.

Depuis juin 1992 vous assurez la direction de la fiction sur France 2. Quel était votre objectif en arrivant ?

Il y avait un objectif et un rêve. L'objectif, c'était de faire gagner la chaîne. La concurrence est rude. Les chaînes luttent entre elles pour avoir le maximum d'audience. Je ne trouve pas cela déshonorant. Quand on écrit, c'est pour être lu par le plus grand nombre et quand on réalise un film, c'est pour que beaucoup de spectateurs aillent le voir. Et le rêve, c'était que les téléspectateurs soient contents. Qu'ils soient heureux. L'objectif est atteint. On a dépassé les 50 % de parts du marché avec plusieurs téléfilms, ce qui n'était jamais arrivé dans l'histoire de la fiction française. Quant au contentement des téléspectateurs, je crois que parfois on l'atteint. Les gens sont aujourd'hui heureux de savoir que sur France 2 on va à la fois leur raconter de belles histoires et des histoires qui les concernent. Ce que j'ai voulu faire, c'est une sorte de comédie humaine du XXe siècle. Si dans cinquante ans un sociologue veut savoir comment vivaient les Français des années 90, il lui suffira de regarder les téléfilms de France 2. Seule la télévision pouvait offrir cela.

Le producteur, c'est important.

Je ne me doutais pas, avant d'avoir fait ce métier, à quel point c'est important. Mon arrivée à ce poste a introduit quelque chose de nouveau : je suis auteur moi-même. Jusqu'à présent, les directeurs de fiction avaient une très bonne connaissance de la télévision, de la production, c'étaient de très bons administrateurs, mais ils n'étaient pas nécessairement des auteurs. Actuellement, ces derniers disent qu'ils ont avec la chaîne un dialogue différent, parce qu'ils ont en face d'eux quelqu'un qui parle leur langage.

Je produis cent trente téléfilms par an. C'est considérable. C'est plus, en un an, que ce qu'un producteur de cinéma peut faire dans sa vie. En tant que producteur, j'étudie le sujet avec les auteurs, je choisis les réalisateurs, les comédiens, le lieu de tournage, je surveille celui-ci, tout comme le montage. La possibilité de traiter autant de sujets différents, c'est merveilleux. Un jour quelqu'un vient me parler d'un projet de film sur l'analphabétisme. Le lendemain un autre sur une école pour aveugles. Quand j'ai produit "Charlemagne" avec Marcel Julian, tout ce qu'il m'a appris sur cette époque est fabuleux. J'ai l'impression d'avoir feuilleté en deux ans l'encyclopédie de la vie. Mais je n'oublie pas que je suis avant tout écrivain. Dans ma vie, la télévision est une parenthèse. Et un jour la parenthèse se refermera.

Quelle est votre définition d'une bonne fiction pour la télévision. Doit-elle refléter la réalité ?

La refléter, non. Parce que si elle est un simple miroir, on tombe dans le "reality-show". Elle doit prendre en compte le réel et le transformer. La fiction doit essentiellement produire de l'émotion. La bonne fiction, c'est celle qui vous fait rire, pleurer, ou qui vous fait peur. L'émouvoir, c'est l'un des plus beaux cadeaux qu'on puisse faire à un être humain. Dans les principaux succès de France 2, on retrouve le langage du cœur.

> Après avoir lu "Le Petit Prince" je me disais, comme La Bruyère, "Tout est dit et l'on vient trop tard." Mais je vis avec mes petits garçons et je me suis aperçu que c'est un monde fascinant.

J'ai trois soirées : le mercredi, ce sont des histoires ordinaires qui arrivent à des gens ordinaires. Le vendredi, en principe, des téléfilms policiers. Ce sont des histoires extraordinaires qui arrivent à des gens ordinaires. C'est vous ou moi qui découvrons un cadavre en réparant la cheminée. Et le lundi, ce sont des histoires extraordinaires qui arrivent à des gens extraordinaires.

Vous venez de publier "Docile". Blaise, le jeune ami de Docile, c'est un peu Alice au masculin.

C'est une jolie idée de dire que c'est Alice au masculin. Juste avant, j'ai publié un livre sur Lewis Caroll. J'ai donc étudié le monde de l'enfance et ses amours. Blaise innocente tout ce qu'il regarde. Docile est une prostituée et il ne trouve aucune raison de la condamner. La guerre est une horreur et il la traverse comme Alice traverse le miroir. Il a cette qualité qu'ont les enfants, de ne pas voir le mal. J'ai trois garçons qui sont ou vont passer par l'âge de Blaise et je remarque qu'ils n'ont pas ce côté désabusé et critique des adultes. Ils portent sur le monde un regard positif. Blaise ne se pose pas de problème moral. Il a une sorte de limpidité dont j'ai moi-même la nostalgie. Ce qui tue nos frères humains, c'est qu'ils ne cessent de se juger. Les Serbes jugent les Croates qui jugent l'ONU. A force de porter des jugements, on porte condamnation et on crée de la haine. Une attitude de pardon, de miséricorde, c'est-à-dire, au fond, l'enseignement du Christ, arrangerait bien des choses. Les enfants en sont encore capables.

D'où viennent Blaise et Docile ?

Du fond de mon imaginaire. J'ai attendu longtemps pour écrire sur un héros qui soit un petit garçon. Blaise est le premier. Après avoir lu "Le Petit Prince" je me disais, comme La Bruyère, "Tout est dit et l'on vient trop tard." Mais je vis avec mes petits garçons et je me suis aperçu que c'est un monde fascinant. Quant à Docile, je n'ai jamais connu de libraire qui lui ressemble. Mais j'ai connu la fascination des librairies, très jeune. Montaigne disait : "Il n'est pas de chagrin que ne guérissent une ou deux heures de lecture". Quand j'avais du chagrin, j'entrais dans une librairie. En présence des livres, de cette mémoire de l'humanité, de ces tragédies cachées sous des couvertures immobiles, au milieu de tous les désarrois, je me disais : "Ce qui m'arrive en ce moment n'est pas bien grave."

Docile, j'en suis amoureux, c'est un peu la femme idéale par la pureté qu'elle conserve même quand elle vend son corps. Je n'ai jamais pu écrire sans visualiser. J'ai inventé la ville de Docile, mais j'en connais les coins et les recoins beaucoup mieux que les rues de Paris. Je sais aller de la rue Tournemonde à la rue de Woèvre. J'ai d'ailleurs tracé sur un bristol un plan de cette ville imaginaire, avec même des rues et des quartiers qui ne m'ont pas servi.

Propos recueillis par Claude Polak

(1) "Docile". Seuil. 364 p., 135 F.

Les 2 & 3 juillet

Les concerts de la fraternité

Bob Dylan ★ Willy DeVille ★ Sens Unik ★ **I AM** ★ Soon E MC ★ Last Poets ★ Alliance Etnik★ Pigalle ★ Kent ★ Au P'tit Bonheur ★ Nilda Fernandez ★ **Charlélie Couture** ★ Louis Bertignac ★ Alana Filippi ★ Rachel Des Bois ★ Mano Solo ★ Morphine ★ Les Satellites ★ **Stéphan Eicher** ★ Le Train ★ Les Wampas ★ 4 Non Blondes ★ No One Is Innocent ★ Jad Wio ★ Sinclair ★ Whappy ★ Beiggels Daisy Toasts ★ **Galliano** ★ Maceo Parker ★ Keziah Jones ★ Marla Glen ★ Bernard Allison ★ Pierre Perret ★ Catherine Ribeiro ★ Odieu ★Tri Yann ★ Romain Didier ★ Peio Serbielle ★ **Catherine Lara** ★ I Muvrini ★ Allain Leprest ★ Jo Privat & Raul Barboza & Paris Musette ★ Dany Brillant ★ Zoanet Côme S. ★ Malika Domrane ★ Manu Dibango ★ Idir ★ Cheb Mami ★ Ras Dumisani ★ Lokua Kanza★ **Khaled** ★ D'Gary & Régis Gizavo ★ Edith Lefel ★ NG La Banda ★ Tanya Saint-Val ★ **Malavoi** ★ Beethova Obas ★ Kali ★ Jean-Michel Pilc ★Sylvain Beuf ★ Francois Corneloup ★ Kartet...



2 jours 60 F

Les 48 heures de la fraternité

FÊTE ET DÉBATS ORGANISÉS AVEC LE PARTI SOCIALISTE. BILLETS : POINTS DE VENTE HABITUELS ET FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES DU PS
ET PAR TÉL: 16 (1) 42 88 14 90 **RER LE BOURGET**

PARC PAYSAGER DÉPARTEMENTAL - 93 - LE BOURGET

ASSOCIATION POUR L'ORGANISATION DE LA FETE DU PARTI SOCIALISTE